

# LE MAGAZINE **La Creuse**

N° 27 > novembre/décembre 2006

[www.tourisme-creuse.com](http://www.tourisme-creuse.com)

## Votre jardin est en ligne

La Creuse est un jardin, visitez-le en ligne. Le site Internet [www.tourisme-creuse.com](http://www.tourisme-creuse.com) dévoilera les trésors de la Creuse à tous ses publics.

Spectacles, expositions, vide-greniers, randonnées... [www.tourisme-creuse.com](http://www.tourisme-creuse.com) vous fait connaître en avant-première toutes les animations qui sont organisées dans le département. L'occasion de programmer vos sorties et vos rendez-vous en famille ou entre amis.

Que ce soit pour exprimer vos passions ou pour aiguïser votre curiosité, retrouvez à chaque page les châteaux et

tous les établissements à visiter, les sites paysagers et les jardins d'exception, l'artisanat d'art creusois, les activités de pleine nature et, bien sûr, toutes les tables creusoises pour vous restaurer.

 **Comité Départemental du Tourisme de La Creuse**  
 43 place Bonnyaud - BP 243 - 23005 Guéret cedex  
 Tél. : 05 55 51 93 23 - Fax : 05 55 51 05 20  
 E-mail : [tourisme-creuse@cg23.fr](mailto:tourisme-creuse@cg23.fr)

05 55 51 22 62 - Crédits Photos : Collection CDT Creuse.



P. 14

**ACTIONS**  
**Conseil Général des Jeunes : les filles en force**



P. 20

**RENCONTRE**  
**Marc Pouyet, créateur de nature**

■ DOSSIER



P. 22

**SPORTS**  
**Des espoirs bien encadrés**

# Vivre son handicap

page 7

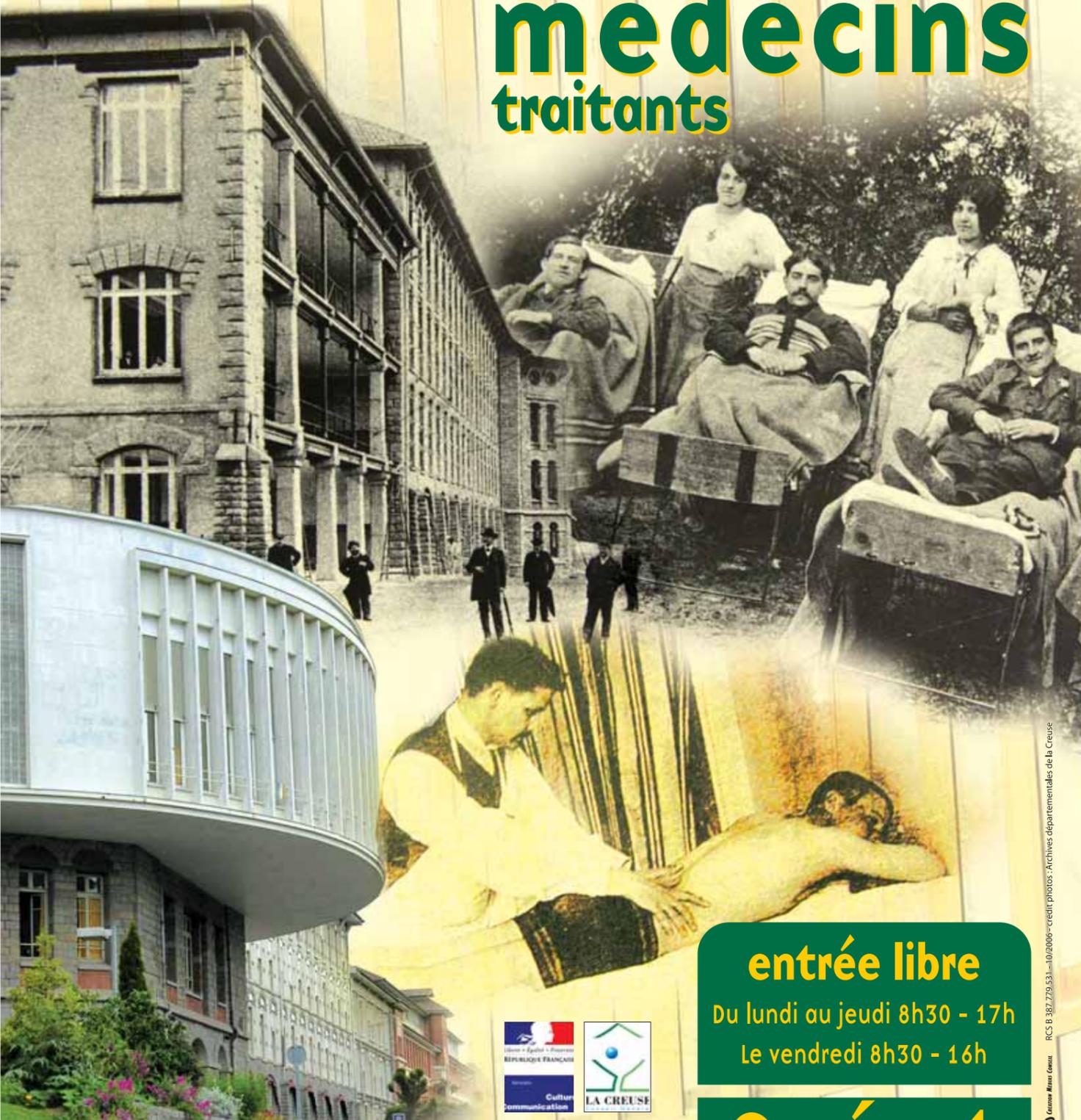
NOUVELLE FORMULE



Du 28 nov. 2006  
au 30 mars 2007

Archives départementales  
de la Creuse

## Des saints guérisseurs aux médecins traitants



**entrée libre**  
Du lundi au jeudi 8h30 - 17h  
Le vendredi 8h30 - 16h



# Guéret

30 rue Franklin Roosevelt (proche de la gare)

### SOMMAIRE

#### I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5  
UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

#### I DOSSIER I

VIVRE SON HANDICAP p. 7-13

#### I ACTIONS I

CG JEUNES : PARITÉ PLUS p. 14-15  
L'ÉTANG DES LANDES S'AMÉNAGE p. 16-17  
LA GASNE DANS LES DÉLAIS p. 18-19

#### I RENCONTRE I

MARC POUYET, CRÉATEUR NATURE p. 20-21

#### I SPORTS I

DEUX SECTIONS SPORTIVES EN CREUSE p. 22-23

#### I RACINES I

EXPO AUX ARCHIVES p. 24  
LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

#### I SORTIR I

RETOUR DES BISTROS D'HIVER p. 27  
AGENDA p. 27-28-29

#### I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

#### I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

## Nouveau et toujours le même

Le Magazine de la Creuse s'est toujours voulu le reflet fidèle, depuis son lancement en 2002, à la fois de l'identité creusoise et de l'action du Conseil Général. À l'heure de découvrir sa nouvelle formule, vous ne serez donc pas surpris de reconnaître "votre" Magazine de la Creuse : il a changé, mais il est toujours le même.

Il est resté fidèle aux formules qui ont donné satisfaction à l'immense majorité d'entre vous. Ainsi retrouverez-vous, dans chaque numéro, un Dossier sur un thème précis ou les pages Actions relatant les grands chantiers du Conseil Général.

Si le Magazine de la Creuse a changé, c'est parce qu'il s'est fait un petit lifting graphique toujours nécessaire au bout de quelques années, et surtout parce qu'il compte désormais 32 pages au lieu de 24 auparavant. Plus de pages, cela veut évidemment dire plus d'information. Cela permet notamment à d'anciennes rubriques dont la parution était aléatoire de devenir régulières, tandis que d'autres ont été créées, notamment pour répondre à la demande de certains d'entre vous.

Ces nouvelles rubriques sont animées du même et constant souci de faire mieux connaître la collectivité départementale, ses missions et son action. Ainsi pourrez-vous découvrir, dans chaque numéro, un métier du Conseil Général, expliqué à travers le témoignage d'un agent de la collectivité et permettant de mieux mesurer que le Département est aux côtés de ses habitants, quotidiennement et dans des domaines extrêmement variés.



De même, de nouvelles rubriques répondront à la demande de passionnés, tout en mettant en lumière la compétence exercée par certains des services départementaux : les Fiches de la Conservation du Patrimoine pour les Creusois amoureux des richesses parfois cachées de notre département, ou encore les Coups de Cœur de la Bibliothèque Départementale pour les amoureux du livre.

Vous découvrirez également d'autres bonnes surprises dans les prochains numéros, toutes motivées par le seul souci d'offrir une information plus complète à tous les Creusois. En attendant, je vous souhaite une bonne lecture à la découverte de la nouvelle formule de "votre" Magazine de la Creuse.

Fidèlement,

Jean-Jacques LOZACH  
Président du Conseil Général

## la Creuse

LE MAGAZINE

Numéro de Novembre / Décembre 2006  
Magazine édité par le Conseil Général  
Hôtel du Département - B.P. 250  
23011 GUERET Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23  
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29  
Site Internet : [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr)  
ISSN 1632-9864  
Dépôt légal : à parution.

Directeur de la publication : Jean-Jacques LOZACH.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Ont collaboré à ce numéro : Claire TIXIER, Services du Conseil Général (Archives départementales, Conservation du Patrimoine, Bibliothèque Départementale de la Creuse).

Photos : Muriel VILLEJOURBERT, Mathieu TJERAS, Claire TIXIER, Jean-Luc OZIOL, APAJH de la Creuse, Espace de l'Écluse La Souterraine, Ville de Guéret, Théâtre Jean Lurçat Aubusson.

Maquette : Canôé - 23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT  
Tél. : 05 55 51 22 62

Impression : Fabrègue imprimeur - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : Adrexo.

Tirage : 63.000 exemplaires.

### POUR RECEVOIR le Magazine de la Creuse

Il peut arriver que vous ou un proche ne receviez pas le Magazine de la Creuse. Dans ce cas, contactez le distributeur, la société ADREXO, à son bureau de Guéret (05 55 41 84 10) en indiquant votre adresse.

## le Savez-vous ?

## DES AIDES POUR BOUGER !



Les études amènent parfois à devoir effectuer un séjour à l'étranger, occasionnant des frais qui ne sont pas à la portée de tous les foyers. Ainsi, le Conseil Général a-t-il mis en place une **bourse à la mobilité européenne**. Il s'agit d'une allocation destinée au financement de stages ou séjours effectués en Europe pendant plus de 3 mois, dans le cadre d'un programme communautaire SOCRATES (Erasmus ou Lingua) ou LEONARDO. Cette aide concerne les jeunes de moins de 30 ans dont les parents sont domiciliés en Creuse ; elle est allouée sans conditions de ressources, s'élève à 110€/mois de séjour, dans la limite de 1.100€ par étudiant.

Autre aide du même ordre, la **bourse à la mobilité internationale**. Elle concerne les jeunes de moins de 30 ans dont les parents sont domiciliés en Creuse et qui doivent effectuer un stage ou un séjour à l'étranger pendant plus de 3 mois. Le séjour doit avoir un caractère obligatoire et non rémunéré. Il ouvre droit à une allocation forfaitaire de 360€, qui peut être associée à un prêt d'honneur étudiant mais qui n'est pas cumulable avec l'aide à la mobilité européenne.

Info : Conseil Général de la Creuse  
Pôle Éducation, Culture et Sport  
Direction de l'Éducation - Mission Activités  
Périscolaires - BP 250 - 23011 GUÉRET Cedex  
Tél. : 05 44 30 24 17.



## INTERNET HAUT DÉBIT

**0 810 87 23 19**  
**pour tout**  
**savoir**

L'Internet à haut débit arrive en Limousin. Pour tout savoir, DORSAL a mis en place un n°Azur, destiné à répondre aux questions.

Vous en avez marre de votre connexion Internet bas débit, de tout ce temps passé à attendre pour télécharger la moindre photo envoyée par un ami internaute ? Vous ne devriez plus en avoir pour très longtemps, puisque le projet DORSAL de faire accéder l'ensemble de la population limousine à une offre Internet haut débit est bien avancé : le réseau de fibre optique est en voie d'achèvement, tandis que le déploiement de la technologie sans fil WiMax sur les zones rurales va commencer.

Grâce au n° Azur mis en place par DORSAL - 0 810 87 23 19, prix d'un appel local - vous allez maintenant pouvoir savoir quand le haut débit viendra frapper à votre écran ! En effet, après l'installation de l'infrastructure, les opérations de commercialisation à grande échelle ne devraient plus tarder, un premier accord ayant été conclu avec Free, tandis que d'autres sont en cours de négociation.

Info : N°Azur 0 810 87 23 19 - prix d'un appel local : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.



## RUGBY

**La coupe**  
**du Monde**  
**à domicile**

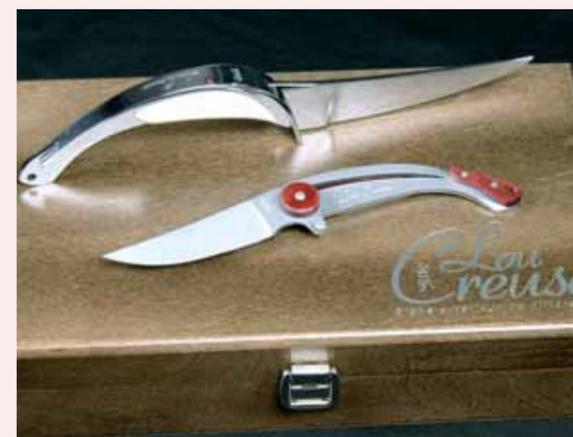
Certes, il y a encore loin de la coupe aux lèvres, si l'on en juge par les récentes performances (contre-performances ?) du XV de France, en particulier face aux All Blacks. Cela étant, la Coupe du Monde de rugby en France, ce sera un grand événement à l'automne prochain, comme on a pu le mesurer lorsque les places ont été mises en vente sur Internet.

Ce fut donc un grand moment d'émotion quand le Train du Rugby s'est arrêté à Guéret, le 27 septembre dernier, permettant au Trophée William Webb Ellis de faire un crochet par l'Hôtel du Département, accompagné par un certain Michel Crauste, alias "Le Mongol", gloire du XV de France entre la fin des années 50 et le début des années 60. On a donc bien vérifié que "France" n'est toujours pas gravé sur le socle du précieux trophée, avant une petite cérémonie conviviale comme on les aime tant en Ovalie, offerte par le Conseil Général.



## COUTEAU

**Lou**  
**Creuse**  
**se met**  
**à table**



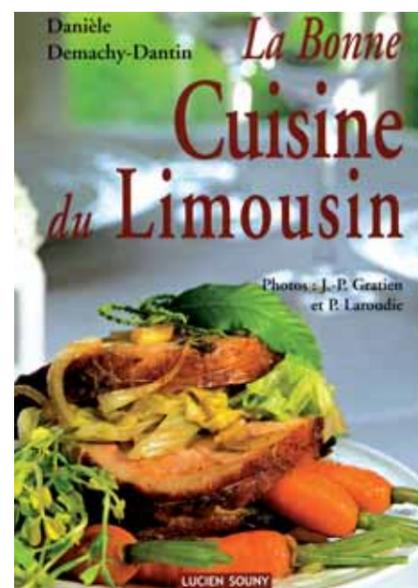
Le couteau Lou Creuse, lancé l'an dernier avec l'appui du Conseil Général, a désormais une version de table.

Depuis son lancement officiel à l'Hôtel du Département, l'an dernier à pareille époque, le couteau Lou Creuse a continué son bonhomme de chemin avec une certaine réussite : un millier d'exemplaires écoulés par la vingtaine de points de vente qui ont adopté son élégante courbe, cela constitue déjà un beau succès. "Tous les revendeurs qui ont eu le couteau en ont repris trois fois", note même Marc Dubreuil, en charge de la commercialisation.

Et puisque Lou Creuse a ouvert l'appétit des amateurs de couteau, son créateur n'est pas resté les deux pieds dans le même sabot. Alain Grangette a même conçu une descendance à son bébé : la version couteau de table. Reprenant la forme élégante de l'original, le Lou Creuse de table se présente comme une sorte de sabre, avec sa garde qui lui tient lieu de point d'appui. Il propose une lame inoxydable (précisément du XC46 - CR13 pour les connaisseurs) et pas la moindre visserie. En revanche, son manche reçoit des plaquettes de porcelaine ivoire, réalisées par Royal - Limoges.

Présenté dernièrement à la Maison de la Creuse, sur le site de l'Aire des Monts de Guéret, le Lou Creuse de table est commercialisé par lots de quatre dans des boîtiers en bois. Il devrait même tenter une percée sur le marché chinois, à l'occasion du Top Mark, le salon du luxe de Shanghai !

Info : Lou Creuse - SARL Dubreuil - 5/7, rue Maurice Rollinat - 23000 Guéret  
Tél. : 05 55 52 11 28 - www.lou-creuse.com



## GASTRONOMIE

**La bonne**  
**cuisine du**  
**Limousin**

Qui a dit que le Limousin n'était pas une terre de gastronomie ? Certainement par Danièle Demachy-Dantin, journaliste de son état, mais aussi artiste et fin cordon bleu, maintes fois lauréate de la "Toque de Porcelaine". Résidant à Fresselines, DDD a déjà signé une "Histoire des Maçons de la Creuse". Chez son éditeur Lucien Souny, avec "La bonne cuisine du Limousin", elle

nous propose un livre magnifique, riche de 140 recettes d'hier et d'aujourd'hui, mises à la portée de tous et joliment illustrées. À vos fourneaux !

Info : La bonne cuisine du Limousin - 128 pages - Editions Lucien Souny - 19€.

## le Savez-vous ?

## DES AIDES À L'ENVIRONNEMENT

Préserver notre environnement, c'est notamment s'assurer qu'on a bien maîtrisé ses déchets (collecte, traitement). Ainsi, le Conseil Général a-t-il mis sur pied des aides en faveur des collectivités (communes et groupements de communes) qui réalisent des projets compatibles avec les données du plan départemental de gestion des déchets ménagers et assimilés, et entrant dans le champ d'application de l'accord cadre conclu entre l'ADEME (Agence de l'Environnement et pour la Maîtrise de l'Energie) et le Département pour la période 2004-2009.

Ces aides peuvent concerner les opérations suivantes : études, opérations de communication et de sensibilisation, animation, travaux de réhabilitation de décharges d'ordures ménagères, équipements (compostage individuel), déchèteries, mise en place de la collecte sélective, centre de transfert, etc. Les pourcentages de subvention et leur plafonnement varient selon les cas et peuvent se combiner aux aides de l'ADEME.

Info : Conseil Général de la Creuse  
Pôle Développement - Service Environnement  
BP 250 - 23011 GUÉRET Cedex  
Tél. : 05 44 30 24 26.





43 assistants sociaux polyvalents de secteurs, comme Kacem Ouicher, sont sur le terrain, au contact des difficultés les plus diverses.

UN AGENT – UN MÉTIER

## Kacem, assistant social polyvalent de secteur

**Au contact quotidien de situations très diverses, l'assistant social polyvalent de secteur est le premier interlocuteur des personnes rencontrant des difficultés.**

“ Je dis toujours aux gens : attention, je ne suis pas un magicien ! Moi, je vous donne le premier coup de pouce pour redémarrer”. Assistant social polyvalent de secteur, c'est le métier de Kacem Ouicher. En ces temps de féminisation à outrance, il insiste sur le masculin, parce que cela fut longtemps un métier de femme mais que c'est devenu un métier pour tous, tout simplement. Assistant social polyvalent de secteur, cela dit beaucoup de choses, derrière des apparences un peu floues.

D'abord, Kacem est assistant social, donc il rencontre des publics en difficulté, même si cette difficulté peut n'être que provisoire. Du jeune un peu paumé au sortir d'une scolarité de l'échec, jusqu'à l'accidenté de la vie qui voit un divorce ou un deuil détruire tout l'édifice, affectif et matériel, d'une existence jusqu'alors sans souci, “on rencontre vraiment tous les publics”.

Ensuite, Kacem est polyvalent, parce que les situations sont extrêmement variées et qu'elles réclament, de la part du travailleur social, une connaissance générale des problématiques qui peuvent mettre les gens en difficulté. “Tout dépend de la situation. Quand il y a une aide financière qui répond précisément à une demande, on est dans la procédure, dans la technique. Mais il y a un tas d'autres

situations à dénouer, plus complexes, pour lesquelles l'argent n'est pas la seule réponse, parfois même pas la bonne ; ces situations nécessitent de détecter le problème et d'orienter la personne vers un collègue spécialisé”.

Kacem travaille alors avec ses collègues psychologue, médiatrice familiale, éducatrice jeune enfant, technicienne d'insertion, en fonction des cas rencontrés. Toute une équipe installée et organisée sur le même secteur (en l'occurrence Boussac), parce que c'est ainsi que les équipes du Conseil Général sont réparties dans les UTAS (unités territoriales d'action sociale), afin d'être plus proches de la population. “Moi, j'interviens sur un canton relativement éloigné de Boussac, ce qui nécessite la tenue de permanences régulières dans les mairies car les gens ne se déplacent pas facilement. Mais le fait de pouvoir travailler en équipe améliore sensiblement la qualité du service que nous rendons”. ■

**Info : Le Conseil Général emploie 43 assistants sociaux polyvalents de secteurs, répartis dans les 6 UTAS du département : à Aubusson et Auzances (05 55 67 72 00), Bourgneuf (05 55 54 01 30), Boussac (05 55 82 07 00), Guéret (05 44 30 25 40) et La Souterraine (05 55 63 93 00).**

DOSSIER

# Vivre son handicap

Tour d'horizon du paysage creusois, quelques mois après la mise en œuvre de la loi sur le handicap et l'installation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, lieu fédérateur de la coopération entre le Conseil Général et les associations spécialisées.

## MDPH : UNE ORGANISATION, UN FONCTIONNEMENT

### INSTRUCTION-ACCUEIL

#### Équipe de la MDPH

Elle accueille, informe, reçoit les demandes, les instruit, organise le fonctionnement de l'EPV et de la CDAPH, assure l'ensemble des relations et échanges avec les personnes handicapées et leur famille au moment de l'élaboration, de l'instruction de la demande, mais aussi tout le long de son suivi et de la mise en œuvre des décisions prises.

**Composition :** 1 psychiatre, 1 médecin généraliste, 1 assistante sociale et 2 secrétaires.

### EVALUATION

#### Équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPV)

Elle élabore le plan personnalisé de compensation qu'elle propose ensuite aux personnes concernées.

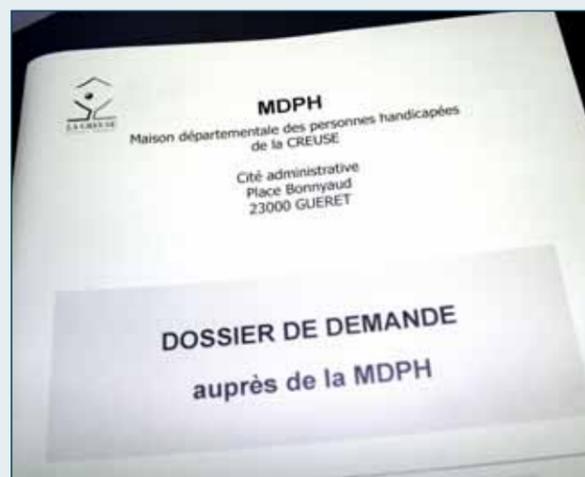
**Composition :** 2 médecins, 1 ergothérapeute, 1 assistante sociale, 1 référent insertion professionnelle et 1 référent scolaire, mais aussi des agents des institutions partenaires (enseignants...), des travailleurs médico-sociaux, des agents PMI/ASE mais également de la CRAM, la MSA et la CAF.

### DÉCISION

#### Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

Instance unique de décision, elle établit la reconnaissance du handicap, prend les décisions adaptées aux besoins de chacun en cohérence avec le projet de vie. Elle remplace la CDES et la COTOREP.

**Composition :** 4 conseillers généraux, 4 représentants de l'État, 2 représentants des organismes d'assurance maladie et de prestations familiales, 2 représentants des organisations syndicales, 1 représentant des associations de parents d'élèves, 7 représentants des associations de personnes handicapées et de leur famille, 1 membre du Conseil départemental consultatif des personnes handicapées et 2 représentants des organismes gestionnaires d'établissements ou de services aux personnes handicapées.



Quels que soient le handicap, les besoins et les attentes de chacun, toutes les démarches et propositions personnalisées sont réunies au sein de la Maison du Handicap.

## DIFFÉRENTES PRESTATIONS...

Pour la constitution du dossier, l'enfant ou l'adulte concerné par la demande doit tout d'abord s'identifier mais aussi exprimer librement son projet de vie en y joignant un certificat médical.

**Ces différentes pièces s'accompagnent de demandes diverses qui peuvent concerner :**

- l'AAEH - Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé,
- l'AAH - Allocation aux Adultes handicapés et de complément de ressources,
- la demande d'orientation vers un établissement ou service médico-social pour adulte,
- la demande relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle,
- la demande relative à un parcours de scolarisation, de formation ou de soins en établissement ou service médico-social,
- la demande de carte d'invalidité,
- la PCH : Prestation de Compensation du handicap (ou le renouvellement d'ACTP - Allocation Compensatrice pour Tierce Personne). Cette dernière ouvre, quant à elle, nombre d'autres droits. (pour plus de détails, se reporter page 13).

# MDPH : faciliter les démarches

La Maison Départementale des Personnes Handicapées creusoise fêtera bientôt son 1<sup>er</sup> anniversaire. Un guichet unique au service des personnes handicapées.

C'est tout d'abord une définition légale du handicap qui est apportée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : "Constitue un handicap, au sens présent de la loi, toute limitation de l'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans un environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly-handicap ou trouble de santé invalidant".

**Les avancées de cette loi résident dans cinq grands principes :**

- Le droit à la compensation, qui crée la prestation de compensation du handicap (voir page 13) ;
- Le droit pour tout enfant de suivre sa scolarité en milieu ordinaire ;
- Elle réaffirme également l'obligation d'emploi d'au moins 6% de travailleurs handicapés dans les entreprises de plus de 20 salariés et l'étend aux employeurs publics ;
- Elle pose aussi l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments

et transports dans un délai de 10 ans ;

- Enfin, elle crée dans chaque département, une Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Cette fameuse MDPH est juridiquement un groupement d'intérêt public, placé sous l'autorité administrative et financière du Président du Conseil Général. C'est aussi et surtout, dans les faits, un guichet unique regroupant toutes les problématiques liées au handicap, dont le but est de permettre un accès simplifié et unifié aux droits et aux prestations.

Les démarches des personnes en situation de handicap sont ainsi facilitées. Cela permet à chacun le libre choix de son projet de vie avec l'élaboration d'un plan personnalisé permettant de compenser le handicap dans une approche globale. La MDPH exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil auprès des personnes handicapées et de leur famille mais doit également jouer un rôle de sensibilisation aux handicaps auprès de tous les citoyens. ■

## POUR TOUTE DEMANDE

### MDPH 23

Cité Administrative  
Place Bonnyaud  
23 000 GUERET  
05 55 41 86 47 / 9h00-12h00 / 14h00-17h00  
ou

### Unités Territoriales d'Action Sociale

Guéret : 05 44 30 25 40  
Aubusson/Auzances : 05 55 67 72 00  
La Souterraine : 05 55 63 93 00  
Bourganeuf : 05 55 54 01 30  
Boussac : 05 55 82 07 00

## SUR LE TERRAIN...

**APAJH****Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés.**

Crée et gère des structures d'accueil et d'accompagnement prenant en compte tous les handicaps les plus ouverts possibles aux milieux de vie ordinaire.

Présidente : M<sup>me</sup> ROBERT

23, rue Sylvain Blanchet - 23000 GUERET

05.55.52.49.88

[apajh23@wanadoo.fr](mailto:apajh23@wanadoo.fr)

**ADAPEI****Association Départementale d'Aide pour l'Enfance Inadaptée.**

Regroupe les parents et amis de personnes ayant un handicap mental.

Président : M. PETIT

Clocher - 23000 SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS

05.55.51.94.36

[adapei23@wanadoo.fr](mailto:adapei23@wanadoo.fr)

**ALEFPA****Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie.**

Accueille des enfants, adolescents et adultes ayant des difficultés liées au handicap social, intellectuel ou physique.

Président : M. CARON

199-201 rue Colbert - 59003 LILLE CEDEX

03.28.38.09.40

**PEP 23****Pupilles de l'Enseignement Public.**

Gère, entre autres, le Centre Médico-Psycho-Pédagogique de la Creuse (CMPP).

Président : M. TRUNDE

1, bis rue Eugène France - BP 244 - 23005 GUERET Cedex

[pep23@wanadoo.fr](mailto:pep23@wanadoo.fr)

**Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité**

Lutte contre les formes de dépendance et d'isolement liées entre autres au handicap.

Directrice : M<sup>me</sup> Barbaray

9, avenue René Coty - 75014 PARIS

05.55.89.64.00



Différentes formes de prises en charge existent afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chacun.

# Des partenaires indispensables

Organiser une collaboration efficace entre la Maison Départementale des Personnes Handicapées et les associations constitue une priorité. Les associations spécialisées effectuent déjà un travail colossal sur le terrain.

De nombreuses associations oeuvrent, sur le terrain, auprès des personnes en situation de handicap. Elles ont toutes en commun le souci et la volonté de soutenir et de répondre aux attentes de chaque forme de handicap. Elles ont un rôle indéniable et primordial à jouer au sein de la MDPH. Cette collaboration est mise en œuvre au travers de conventions de partenariats. Les associations sont, sans conteste, un maillon indispensable dans les missions d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseils auprès de chaque personne handicapée et de sa famille.

Le Conseil Général et les associations travaillaient déjà ensemble, bien avant la mise en place de la loi et de la MDPH. Le Département intervient, en effet, financièrement au titre des allocations diverses mais aussi des frais d'hébergement pour des établissements eux-mêmes gérés par différentes associations. Et les types de prise en charge sont très variés et adaptés.

## UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PRISES EN CHARGE

Concernant les adultes, les **Centres d'Aide par le Travail (CAT)**, au nombre de 5 (source DDASS), sont gérés par l'APAJH, l'ADAPEI et l'ALEFPA. Ils offrent des activités productives (construction, entretien d'espaces verts, blanchisserie, restauration, couture, élevage et abattage de volailles, etc.) et un soutien médico-social et éducatif à des adultes handicapés. Ils ont une mission d'insertion sociale et professionnelle adaptée aux personnes qui ne peuvent pas exercer une activité en milieu ordinaire. Après une journée de travail, certains travailleurs handicapés sont alors pris en charge par un **Foyer d'Hébergement CAT** (7 existent en Creuse).

Parallèlement, 5 **Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS)** et **Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)** accueillent et prennent en charge des adultes polyhandicapés, nécessitant une aide quotidienne pour tous les actes de la vie courante. Enfin, les foyers de vie ont pour

vocation d'accueillir des personnes adultes qui ne peuvent pas travailler mais qui ne nécessitent pas de soins constants.

Du côté des enfants et adolescents, les **5 Instituts Médico-Educatifs/Pédagogiques (IME et IMP)** du département, élaborent et conduisent des projets individuels, pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques. Viennent ensuite les **Services d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)**, au nombre de 5, qui ont pour but de maintenir l'enfant le plus longtemps possible dans son lieu de scolarisation, et ce dans les meilleures conditions. Ils interviennent au domicile et sur les lieux de vie de l'enfant en situation de handicap avec des objectifs éducatifs, pédagogiques, médicaux et/ou rééducatifs.

Les **Centres Médico-Psychologiques-Pédagogiques (CMPP)**, au nombre de 3, s'adressent aux enfants et adolescents de 0 à 18 ans, qui souffrent de difficultés diverses au cours de leur développement. Lieu de parole, ils proposent notamment des aides en terme d'orthophonie, de psychomotricité, de psychothérapie et de thérapie familiale. Ils assurent également un rôle de prévention.

Toutes ces formes de prise en charge, adaptées aux spécificités de chaque personne handicapée, montrent réellement et concrètement à quel point une bonne évaluation de chaque situation, une écoute du projet de vie de chacun, un soutien et un accompagnement dans chacune de ses démarches et une bonne "orientation" finale est cruciale, pour le bien-être de personnes qui doivent, comme tout un chacun, trouver leur place dans la société.

Les associations offrent l'aide nécessaire à la formulation du projet de vie comme à l'accomplissement des formalités relatives à chaque demande auprès de la MDPH. Fruit d'un travail de partenariat permanent, chaque décision sera maintenant exclusivement entre les mains de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH), instance décisionnelle de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, sous l'égide du Conseil Général. ■



## ... LES ASSOCIATIONS

**APF****Association des Paralysés de France.**

Lutte pour une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et de leur famille dans la société.

Directeur départemental : M. TOUILLEZ

Maison des Associations - 11, rue de Braconne - 23000 GUERET

05.55.52.98.05

[dd.23@apf.asso.fr](mailto:dd.23@apf.asso.fr)

**UNAFAM Creuse****Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques.**

Association d'entraide entre familles bénévoles ayant l'expérience d'un proche souffrant de troubles psychiques issus de maladies psychiatriques (psychoses, schizophrénies...).

Présidente : Mme BOUYER

44, rue du moulin du Champs

23000 SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS

05.55.41.71.94

[infos@unafam.org](mailto:infos@unafam.org)

**FNATH - Association des accidentés de la vie Fédération Nationale des Accidentés****du Travail et des Handicapés.**

Administrateur : M. PERRIER

20, rue de l'Ancienne Mairie - 23000 GUERET

05.55.52.94.16

[fnath23@wanadoo.fr](mailto:fnath23@wanadoo.fr)

**Huntington France**

Vient en aide aux familles et personnes atteintes de la maladie d'Huntington, qui est une affection neuro-dégénérative héréditaire.

Président : M. AUBRY

28, rue du Dr Jean Détré - 23000 GUERET

05.55.51.10.72

[aubry.gj@wanadoo.fr](mailto:aubry.gj@wanadoo.fr)

**Autisme 23****Association de parents d'enfants autistes ou atteints de troubles envahissants du développement.**

Présidente : Mme RIVIERE

Rue haute - 23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT

05.55.41.77.02

[autisme23@tiscali.fr](mailto:autisme23@tiscali.fr)

**AFM Limousin****Association Française contre les Myopathies.**

A pour but de vaincre les maladies neuromusculaires.

Délégué régional : M. CHARPENTIER

365, rue Toulouse - 87000 LIMOGES

05.55.33.35.94

## INTERVENTIONS DÉPARTEMENTALES : 15,5 M D'€



Le Conseil Général intervenait déjà financièrement dans le cadre du versement de certaines allocations et de la participation aux frais d'hébergement. Le versement de la PCH et la gestion de la MDPH sont, en revanche, des actions supplémentaires s'intégrant dans sa politique en faveur des personnes handicapées.

Le total des dépenses du Conseil Général liées au handicap est de 15.554.718 €, ce qui représente une augmentation de 5,8 % par rapport à 2005. Parmi ces dépenses, on intègre maintenant 1.280.000 € au titre du versement de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) avec la participation de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et 1.820.000 € au titre des ACTP (l'ancienne allocation) qui se poursuivent. Le montant cumulé de la PCH et de l'ACTP devrait atteindre 5,8 Millions d'€ en année pleine. Le montant moyen de la PCH (évaluation faite après étude des premiers versements sur un plan national) s'élève à 760 € par mois (source CNSA). Le chiffre de 300 PCH versées en Creuse sera rapidement atteint.

Le Conseil Général intervient également au niveau des structures d'hébergement.

**Foyers de vie occupationnels :** 2.830.246,00€ pour 44 personnes.

**Foyers d'accueil médicalisés (MAS/FAM) :** 1.716.688,00€ pour 35 personnes.

**Foyers CAT et service d'accompagnement à la vie sociale :** 7.007.731,00€ pour 268 personnes.

**Frais d'hébergements dans les familles d'accueil :** 180.000€ pour 15 personnes.

**Bénéficiaires de l'AAH :** 2.732.

**Bénéficiaires de l'AEH :** 161.

**Bénéficiaires de l'ACTP :** 300.

**Bénéficiaires de la PCH :** 60 et 210 en attente.



Exprimer son projet de vie, quels que soient son âge et ses contraintes, un changement fort apporté par la loi sur le handicap.

# Des avancées significatives

**Le Département exerçait déjà une politique en faveur du public handicapé. Son implication supplémentaire liée à la loi change aussi bien des choses pour les personnes en situation de handicap.**

La dernière loi relative aux personnes handicapées datait du 30 juin 1975. Il aura fallu attendre 30 ans pour tenter d'améliorer la place du handicap dans notre société et pour adapter des dispositifs de prise en charge correspondant mieux aux besoins et attentes légitimes de chaque personne concernée par une quelconque différence. Une vraie place pour chaque citoyen, quels que soient ses contraintes, son âge, etc.

### LA PERSONNE HANDICAPÉE ACTRICE DE SON PROJET DE VIE

Un point essentiel de la nouvelle loi est la prise en compte de la parole de la personne en situation de handicap, prise en compte concrétisée par l'expression formalisée de son projet de vie. Le droit d'exprimer ses souhaits, de se projeter dans l'avenir et d'être associé en permanence à l'étude et à l'avancée de son dossier, donc de son avenir. En somme, un minimum : participer aux choix de sa vie, pour son propre bien-être.

D'autre part, la décision finale de l'orientation de vie n'est plus le seul fait d'une décision administrative mais bien d'une décision collégiale, prise par une commission composée de représentants de la

société civile (associations, syndicats, organismes de protection sociale, élus...).

En outre, les conséquences liées au vieillissement des personnes handicapées sont désormais prises en compte. En effet, si dans les années 50, un jeune trisomique avait une espérance de vie de 20 ans, aujourd'hui, il a fort heureusement la même qu'une personne lambda. La suppression de la barrière des 60 ans, qui mettait fin à toute prise en charge, est donc envisagée afin d'assurer une continuité de l'accompagnement de la personne handicapée dans son projet de vie.

Comme nous l'avons déjà dit précédemment, une des grandes nouveautés est donc l'arrivée, dans ce dispositif, d'un nouvel acteur de proximité : le Conseil Général. Il a en charge la mise en place de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, mais aussi la coordination de tous les acteurs du dispositif. Enfin, le guichet unique, ayant vocation à faciliter et simplifier toutes les démarches, et l'arrivée de la Prestation de Compensation du Handicap, ouvrant de nombreux droits, sont autant de points qui, chacun l'espère, seront des avancées concrètes pour toutes les personnes en situation de handicap. ■

## PCH, MODE D'EMPLOI

La loi met en œuvre le principe nouveau du droit à compensation des conséquences du handicap, quels que soient l'origine et la nature de la déficience, l'âge ou le mode de vie de la personne. Au terme d'une évaluation et d'un dialogue, un plan personnalisé de compensation du handicap est proposé, visant à garantir la plus grande autonomie possible dans le respect du projet de vie de chacun.

La PCH est au cœur de ce plan et n'est soumise à aucune condition de ressources. Contrairement à l'ACTP qu'elle va progressivement remplacer, elle prend en compte, au-delà des aides humaines, l'ensemble des besoins de la personne en situation de handicap. La PCH finance des aides pour des actes essentiels de la vie quotidienne comme des aides d'accompagnement de la vie sociale.

**Voici les cinq grands types d'aides auxquelles vous pouvez prétendre au titre de la PCH :**

- Les aides humaines : "aidants" familiaux, recours aux auxiliaires de vie professionnels, tierce personne ;
- Les aides techniques : achat de fauteuils roulants, accessoires, matériels informatique, prothèses, etc.
- Les aides spécifiques et exceptionnelles lorsque le besoin n'est pas couvert par une autre forme d'aide ;
- Les aménagements du logement, du véhicule ainsi que les surcoûts de transports ;
- Les aides animalières : entretien d'un chien d'assistance ou guide d'aveugle...





Première séance de travail pour l'assemblée des juniors creusois, histoire de prendre la température. Les jeunes filles en force !

## CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

# La parité, et même plus

**Le nouveau Conseil Général des Jeunes, installé lors de la séance plénière du 8 novembre dernier, fait la part belle aux jeunes filles, nettement majoritaires. Une nouvelle équipe appelée à travailler selon des règles modifiées.**

Les conseillers généraux jeunes de la Creuse, régulièrement élus dans les différents établissements du département depuis la rentrée scolaire, étaient réunis le 8 novembre pour la très solennelle séance d'installation, en présence d'un imposant parterre d'élus seniors et d'accompagnateurs (professeurs, éducateurs, parents), réunis avec eux dans la salle des assemblées de l'Hôtel du Département.

La composition du 4<sup>ème</sup> Conseil Général des Jeunes de la Creuse - cette instance d'éducation à la citoyenneté a été créée en 2003-2004 - confirme la tendance observée les années passées : les collégiens creusois ont quelques longueurs d'avance sur leurs aînés en matière de parité et vont même nettement plus loin que ce principe d'équilibre. Alors que 23 jeunes filles contre 17 garçons siégeaient l'année dernière, le rapport de force est désormais de 25 jeunes filles pour 14 garçons (1 siège de suppléant restant à pourvoir à Aubusson).

Rien de neuf, donc, sous ce rafraîchissant soleil-là. En revanche, quelques nouveautés sont à signaler dans le fonctionnement du Conseil Général des Jeunes, que l'assemblée a validées par l'adoption unanime du nouveau règlement intérieur. En particulier, la notion de secteurs géographiques disparaît, au profit d'un travail en commissions thématiques : commission Solidarité, commission

Environnement, commission Education, Culture et Sport. Lors de leur installation, les conseillers juniors titulaires ont choisi, chacun avec son adjoint(e), la commission dans laquelle ils voulaient inscrire leur action.

### VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une autre nouveauté, décidée afin de permettre de coordonner tous les projets élaborés par les conseillers juniors, le Conseil Général a recruté une animatrice chargée tout au long de l'année d'aider les jeunes dans leurs démarches. Elle est désormais l'interlocutrice privilégiée des jeunes élus et de leurs référent(els) au sein des différents collèges creusois. Cela a permis d'organiser, assez rapidement, une participation de certains collégiens (Chénérailles) à la journée de collecte de la Banque Alimentaire de la Creuse. En attendant de connaître les initiatives des élus juniors de la Creuse, une date est déjà inscrite à leur agenda 2007 : la visite de l'Assemblée Nationale, le mardi 16 janvier. Un voyage à n'en pas douter fort instructif, qui rappellera que le Conseil Général des Jeunes est d'abord et avant tout un outil d'éducation à la citoyenneté. ■

Info : Conseil Général des Jeunes  
Tél. : 05 44 30 27 65 - Courriel : [cg-jeunes@cg23.fr](mailto:cg-jeunes@cg23.fr)

## LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

### Ahun - collège les Pradeaux :

Mandy Deleuse (titulaire), Zoé Aucouturier (suppléante)

### Ahun - LEGTA :

Maxime Grimaud (titulaire), Ludovic Tournois (suppléant)

### Aubusson - collège Eugène Jamot :

Valentin Ramez (titulaire), suppléant à élire

### Auzances - collège Jean Beaufret :

Amélie Perrier (titulaire), Margot Péroche (suppléante)

### Bénévent-l'Abbaye - collège Jean Monnet :

Cécilia Dézert (titulaire), Mélanie Giraud (suppléante)

### Bonnat - collège Marc Bloch :

Damien Verger (titulaire), Antoine Auchapt (suppléant)

### Bourganeuf - collège Jean Picart le Doux :

Ugur Karakaya (titulaire), Marine Amiard (suppléante)

### Boussac - collège Henri Judet :

Léa Lopez (titulaire), Noémie Lefèvre (suppléante)

### Chambon-sur-Voueize - collège Jean Zay :

Mathilde Brunet (titulaire), Quentin Jaud (suppléant)

### Châtelus-Malvaleix - collège Françoise Dolto :

Eric Barat (titulaire), Tanguy Lebret (suppléant)

### Chénérailles :

Yvonne Sénèque (titulaire), Janine Sénèque (suppléante)

### Crocq - collège George Nigremont :

Audrey Lemasson (titulaire), Anne-Sophie Passelaigue (suppléante)

### Dun-le-Palestel - collège Benjamin Bord :

Anabelle Pergaud (titulaire), Marie Lavalette (suppléante)

### Felletin - collège Jacques Grancher :

Léa Autier (titulaire), Hugo Fleytoux (suppléant)

### Guéret - collège Jules Marouzeau :

Manon Jeansannetas (titulaire), Hélène Besnard (suppléante)

### Guéret - collège Martin Nadaud :

Asib Zekir (titulaire), Mélanie Gourgues (suppléante)

### Guéret - collège Notre-Dame :

Lucie Lebas (titulaire), Margaux Phippen (suppléante)

### Parsac - collège Octave Gachon :

Mathieu Meiss (titulaire), Béatrice Mertz (suppléante)

### La Souterraine - collège Raymond Loewy :

Alexandre Josse (titulaire), Aurora Parlebas (suppléante)

### Saint-Vaury - collège Louis Durand :

Nina Laruelle (titulaire), Antoine Bourlion (suppléant)



## Et aussi...

### TRANSPORTS SCOLAIRES : POUR PLUS DE SÉCURITÉ

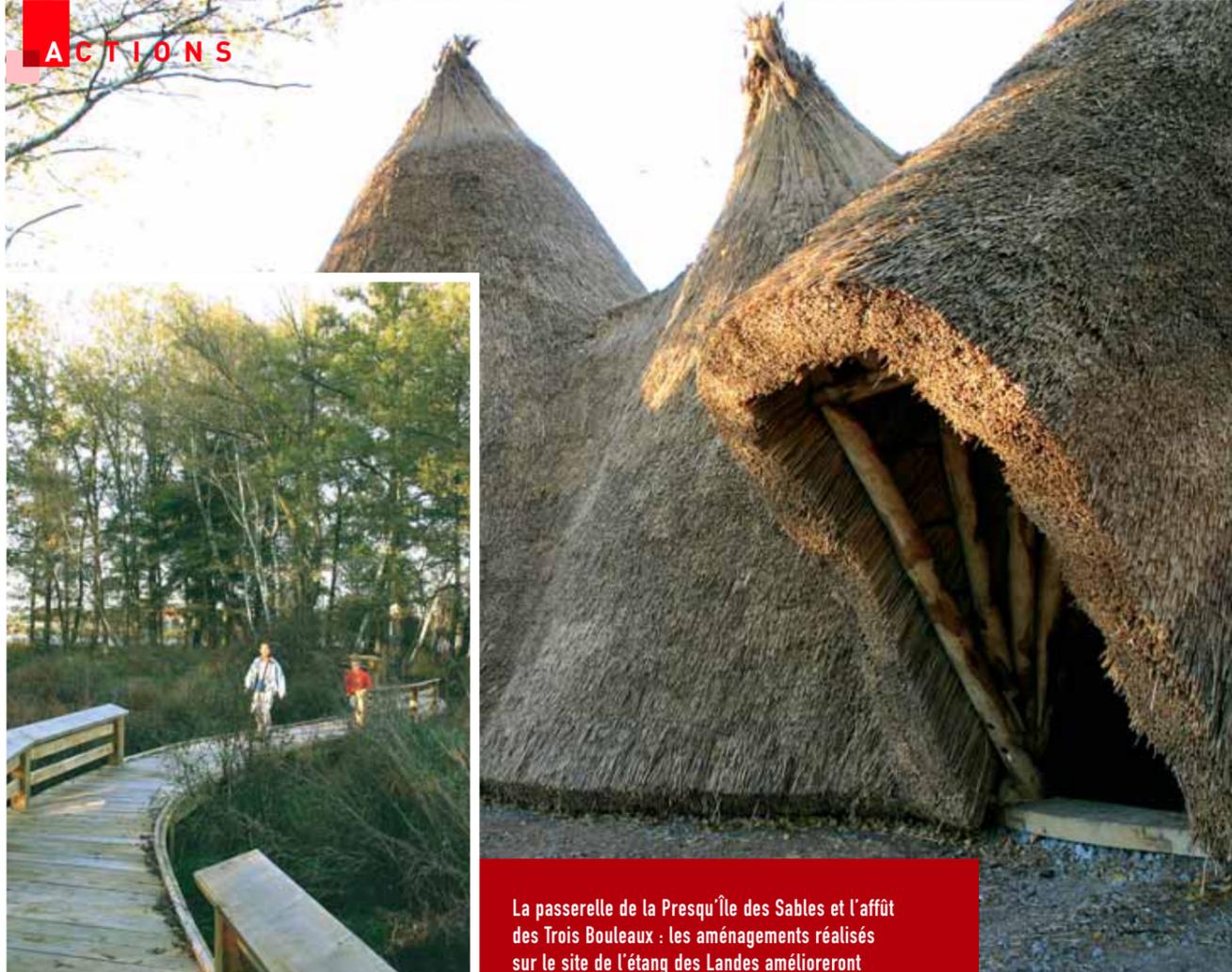


Pour la sixième année, le Service Transports du Conseil Général a réalisé une campagne de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires, à destination de tous les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> du département. Cette campagne, réalisée en partenariat avec les chefs d'établissement, les enseignants, la Gendarmerie Nationale, les sapeurs pompiers, la Prévention routière et les transporteurs, s'est déroulée durant le mois de novembre et s'est achevée le 1er décembre. Elle a été l'occasion d'insister sur les mesures de prudence indispensables à l'arrivée d'un car, à la montée comme à la descente. En effet, si le transport par car est de très loin le plus sûr pour se rendre en classe, les statistiques démontrent que les accidents arrivant aux élèves ont généralement pour cause leur imprudence au point d'arrêt.

### CONVENTION AVEC LE TRÉSOR PUBLIC



Le Conseil Général et le Trésor Public ont signé, le 14 novembre, une convention de service comptable et financier, qui encadre les relations professionnelles entre les services gestionnaires du Département et la Pairie départementale. Outre le renforcement d'une collaboration déjà ancienne entre les deux parties, cette convention permet de fixer des objectifs communs, tous visant à l'amélioration du service rendu aux usagers.



La passerelle de la Presqu'île des Sables et l'affût des Trois Bouleaux : les aménagements réalisés sur le site de l'étang des Landes amélioreront sensiblement le confort et l'intérêt des visites.

## ÉTANG DES LANDES

# Bientôt prêt à être observé

**L'étang des Landes est un lieu de promenade qu'affectionnent les amoureux de la nature. Il sera bientôt prêt à se livrer à toutes sortes d'observations, après l'achèvement des travaux d'aménagement de chemins et d'observatoires.**

Les travaux d'aménagement de chemins et d'observatoires, qui avaient été interrompus au printemps afin de protéger l'avifaune (période de nidification), ont repris au mois de septembre. En quelques semaines, ce chantier conduit par le Conseil Général a accéléré le mouvement enclenché il y a un an, de sorte que l'objectif d'une ouverture au public dans le courant du printemps 2007 devrait être tenu.

La première phase du programme, d'un montant de 100.000€ hors taxes, prévoyait la réalisation des observatoires du Genévrier (au nord) et des Trois Bouleaux (au sud), de la passerelle de la Presqu'île des Sables (à l'est, près de la digue), et des cheminements permettant l'accès à ces équipements. Aujourd'hui, c'est mission accomplie (voir photos).

La seconde phase (coût prévisionnel de 150.000€ hors taxes) a été lancée en octobre. Elle devrait s'achever en janvier ou février 2007. Il s'agit de réaliser un observatoire dédié aux oiseaux de l'étang au nord-ouest (le Grand Affût), un point d'observation réservé aux suivis scientifiques (l'Affût des Hérons), les sentiers d'accès à ces points, des plantations au pied du sentier de la digue du Bois des

Landes et l'amélioration de la boucle de la Presqu'île des Sables.

Une fois les travaux réceptionnés, il est prévu d'installer une signalétique "réserve naturelle", qui permettra d'orienter les visiteurs et de rappeler la réglementation attachée à un tel site. N'oublions pas, en effet, que le programme d'aménagement de l'étang des Landes doit permettre, à terme, de profiter de toutes les richesses de la faune et de la flore de la réserve naturelle, sans en perturber ses habitants les plus fragiles.

D'autres travaux devraient suivre dans les années qui viennent : d'abord, la réhabilitation de la garderie (à partir du second semestre 2007), bâtiment qui aura notamment pour fonction d'accueillir les visiteurs de la réserve ; ensuite, le parking et la route, qui pourraient connaître leurs premiers travaux courant 2008, le planning prévisionnel restant à finaliser.

En attendant, 2007 pourrait être marquée par un autre événement : la vidange du plan d'eau en fin d'année. Elle pourrait s'accompagner de travaux de restauration complémentaires et néanmoins très importants, puisque touchant directement à l'écosystème du site. ■

## NOUVELLES DE LA RÉSERVE

### PLAN DE GESTION EN COURS D'ÉLABORATION

L'élaboration du plan de gestion, prestation confiée au CREN (conservatoire régional des espaces naturels), a débuté par une phase d'immersion sur le terrain, de recueil de données, et surtout par la rencontre des partenaires de la réserve. Basé sur un diagnostic écologique et socio-économique de la réserve naturelle ainsi que sur une analyse de l'évolution de son patrimoine naturel, le plan de gestion a pour but de dresser une synthèse des enjeux de conservation (habitats, faune, flore) ; de fixer les objectifs relatifs à la conservation de ce patrimoine naturel et à la valorisation touristique et pédagogique de la Réserve Naturelle ; de décliner ces objectifs sous la forme d'un plan de travail concerté valable pour une période de 5 ans. Le premier plan de gestion de l'étang des Landes devrait être finalisé pour l'été 2008.

### MESURES DE GESTION

Un contrat Natura 2000 a été signé afin de financer des travaux de réouverture de la queue d'étang. Il s'agit d'un programme quinquennal dont les premières interventions ont eu lieu à l'automne 2006.

Un premier test de restauration a également été mené sur une partie de la roselière jouxtant l'affût des "Trois Bouleaux". Compte tenu de l'intérêt patrimonial actuel et potentiel de la roselière, l'objectif est double : redynamiser cet habitat sénescents pour favoriser le maintien d'une avifaune d'intérêt patrimonial ; expérimenter des méthodes de restauration de la roselière et acquérir un certain nombre de connaissances qui serviront à l'élaboration du plan de gestion de la Réserve.

Pour 2007, en plus de la poursuite des travaux de réouverture de la queue d'étang, il est envisagé de faire réaliser la vidange du plan d'eau en fin d'année. Cet événement pourrait s'accompagner de travaux de restauration complémentaires visant l'amélioration de la qualité de l'eau et la reconquête de milieux naturels à haute valeur patrimoniale.



## Et aussi...

### ENFIN UN CAUE EN CREUSE



Alors que la loi qui en a instauré le principe date de 1977, la Creuse était un des rares départements en France à ne pas avoir de CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement). Cet organisme départemental d'information, de conseil, de sensibilisation et de formation, a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il assume des missions de service public dans un cadre associatif.

Le CAUE creusois a été officiellement installé au cours d'une assemblée générale constitutive, le 24 novembre, dans la salle des délibérations de l'Hôtel du Département. Son président est Jean-Luc Léger, conseiller général de Gentioux-Pigerolles. Le CAUE va reprendre, en les renforçant, les missions architecturales que conduisait jusqu'alors la Conservation Départementale du Patrimoine. Ainsi aura-t-on, au sein d'une Maison Départementale du Patrimoine, deux champs d'intervention complémentaires. D'un côté la Conservation Départementale du Patrimoine, service du Conseil Général attaché à toutes les missions d'inventaire, des objets d'art aux savoir-faire, en passant par l'archéologie, le patrimoine rural non protégé, la typologie de l'habitat et les matériaux. De l'autre, le CAUE, service opérationnel de conseil, de sensibilisation, de formation et de valorisation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

**RD915 : RÉFECTION DU PONT SUR LE CHER**

Le Conseil Général conduit une opération importante sur la RD915, sur le territoire de la commune de Chambonchard : la réfection du pont sur le Cher, au point de jonction entre les départements de l'Allier et de la Creuse. Cet ouvrage d'art à 3 arches en maçonnerie, de 43 m d'ouverture et de 4,50 m de hauteur, nécessitait d'importants travaux, qui se dérouleront en deux phases. La première, qui a eu lieu cet automne, a consisté dans le décaissement de la chaussée, la réalisation d'une dalle générale permettant de refaire l'étanchéité du pont et la mise en place d'une lisse sur le parapet. Elle a nécessité la mise en place de restrictions de la circulation. La seconde phase, qui devrait se dérouler au printemps (durée 2 mois), consistera en une opération de dévégétalisation et de sablage de l'ouvrage, puis de rejointoiement, et ne devrait pas perturber la circulation. Au total, cette opération représente un investissement de 300.000€ TTC, cofinancé par les deux départements de l'Allier (50% du montant hors taxes) et de la Creuse, la maîtrise d'ouvrage étant assurée par le Conseil Général de la Creuse.



Les travaux se sont déroulés dans les meilleures conditions, de sorte que le vaste carrefour de type giratoire, à l'entrée principale du centre de Guéret, a rapidement pris forme.

**ROUTES DÉPARTEMENTALES**

# Giratoire de la Gasne en temps et en heure

**Le nouveau carrefour de type giratoire de la Gasne, à Guéret, sera livré avant Noël. Un chantier rondement mené, qui devrait nettement fluidifier la circulation aux abords du centre-ville.**

**S**i les conditions météorologiques sont correctes, les travaux devraient être terminés avant Noël. C'est ainsi que nous envisageons les choses dans le précédent numéro du Magazine de la Creuse, en évoquant le lancement du chantier d'aménagement d'un giratoire à la Gasne, afin de réguler le trafic à l'entrée principale de Guéret. Et c'est bien ainsi que les choses se sont réalisées : le temps a été clément et les entreprises ont su en profiter pour livrer leur copie dans les meilleurs délais.

De fait, la livraison du chantier est désormais prévue pour le 22 décembre. C'est une satisfaction pour le Service des Routes du Conseil Général, qui assurait la maîtrise d'ouvrage, et pour la Ville de Guéret, partenaire de cette opération du début à la fin, sur le plan technique comme financier (voir encadré).

Au final, ce sera surtout un gros soulagement

pour l'ensemble des usagers, qui pestaient plus souvent qu'à leur tour aux heures de pointe, en raison des très nombreux feux tricolores. Le choix de ce type d'aménagement permet de les supprimer tous. Il a été dicté par des objectifs que chacun pourra comprendre et partager : fluidifier la circulation et surtout la sécuriser, notamment aux heures où les feux tricolores deviennent clignotants (carrefour vaste aux accès multiples ne permettant pas d'appréhender aisément tous les risques). Pour ce faire, ce giratoire offrira une double voie de circulation sur tout son pourtour.

L'affaire sera parachevée avec l'implantation de l'éclairage et un traitement paysager, réalisé par les services techniques municipaux de Guéret : à un bout du giratoire, une "mini forêt", à l'autre bout, une fontaine en granit. Une autre histoire, qui s'écrira au printemps 2007. ■

**LE CHANTIER EN CHIFFRES**

**2.800 m<sup>3</sup>** de terrassement.  
**600 m** de canalisations (évacuation des eaux) et création de 30 regards.  
**2.400 m** de bordures et caniveaux.  
**6.200 m<sup>2</sup>** de chaussée, constituée de **2.900 t** de graves concassés, **1.900 t** de graves bitume et **850 t** d'enrobé.  
 Près de **1.000 m<sup>2</sup>** de trottoirs.  
**500 m<sup>2</sup>** de pavés granit pour les bords d'îlots directionnels et les deux extrémités du giratoire.

**1 MILLION D'€ D'INVESTISSEMENT, DANS LE CADRE D'UN COFINANCEMENT :**

Département de la Creuse (40%), la Ville de Guéret (40%) et la Région Limousin (20%). Pour être complet, on ajoutera les 800.000€ investis en 2005, dans le cadre du même partenariat, pour réaliser la réfection de la chaussée sur l'avenue René Cassin et l'avenue Charles de Gaulle, qui constituent l'axe principal articulé autour du giratoire de la Gasne.

**L'AXE EST-LIMOUSIN AVANCE**

Le PRIR (programme routier d'intérêt régional), qui résulte d'un partenariat financier entre le Département et la Région, permet d'améliorer sensiblement les conditions de circulation sur l'axe structurant Est Limousin : sur plusieurs années, il va ainsi permettre de re-calibrer, quand ce n'est pas créer de toutes pièces, la route qui irrigue la Creuse du nord au sud, en coupant la RN145 à Gouzon.

Ainsi, l'année 2006 aura-t-elle été marquée par deux chantiers complémentaires et en continuité l'un par rapport à l'autre, entre Aubusson et Chénéraillles. Après la section Chaussidoux - La Seillade (3,7km sur les communes de Puy-Malsignat et Saint-Maixant), le tronçon La Seillade - l'Étang des Moines (2km sur la commune de Puy-Malsignat) a été livré cet automne.

Au total de ces deux opérations représentant près de 6 km, un peu plus de 3M€ auront été investis. Cela aura permis de renforcer et re-calibrer la chaussée de la RD990, offrant des conditions de circulation nettement améliorées, en particulier sur le plan de la sécurité, sur un axe très fréquenté, notamment par les poids lourds.





La nature a toujours inspiré Marc Pouyet. Elle est devenue le principal matériau de son travail.

## LAND ART

# Marc Pouyet, créateur de nature

L'illustrateur Marc Pouyet vient d'éditer un superbe livre, où il invite les enfants et leurs parents à pratiquer le "land art", cet art éphémère qui se crée en plein air. Rencontre avec un grand enfant passionné de formes, de couleurs. De nature !

La route trace une légère courbe pour contourner silencieusement la ferme, comme on évite de bousculer quelqu'un. Le facteur est passé. Un peu plus tard ce sera le camion - poubelles, c'est jour de tournée. Au loin, sur le plateau, des militaires jouent à la guerre, mais même les obus ne résonnent pas assez pour troubler Les Plaines, havre de paix de Marc Pouyet.

Une vraie tête de gentil, Marc Pouyet. Tandis qu'un café coule en soupirant pour récompenser le visiteur d'avoir fait la route, un rai de lumière perce les murs de granit et vient redessiner le visage, où la moustache ne sait pas être sévère. Quinquagénaire et enfant à la fois. Chahuté par le taquin soleil d'automne, un coup en contre-jour, un autre en surexposition. La palette des couleurs peut s'affoler, pas Marc Pouyet qui adore, forcément.

Les couleurs, c'est sa vie, son métier. Illustrateur chez Nathan pendant des années. Des dizaines d'albums et de boîtes de jeux plus loin, il a choisi de poser ses valises dans cette Creuse qu'il avait connue jadis, pour y vivre de son métier, à bonne distance du tohu-bohu des grandes villes. "J'avais de merveilleux souvenirs de vacances d'enfance, que j'ai redécouverts presque intacts. Je me suis installé il y a une vingtaine d'années".

Et quand on aime la nature et les couleurs, qu'est-ce qu'on fait ? On joue avec. La nature est une pâte à modeler, si l'on accepte de prendre le temps, d'assouplir la pâte, sans jamais la violenter. Toujours enfant, Marc Pouyet. Il regarde, sent, écoute. Puis reproduit ou transforme, selon l'humeur ou l'inspiration.

Il fabrique des objets en bois, à partir de trois fois rien, toujours en puisant dans son sac à malices ramené de ses plus vertes années. Parfois, des entrailles du bois, surgissent des personnages, comme dérangés par le regard du visiteur. D'aucuns diraient qu'il s'agit de sculptures. Marc Pouyet épure : "Oui, j'ai fait ça, aussi."

L'œil attentif au génie créatif de la nature, Marc Pouyet s'est aussi fait photographe. Premier témoignage, un abécédaire tiré de la seule observation des choses : ici, un A s'était dessiné ; là, regardez bien, c'est un B ; puis, continuez. Cela a donné un poster, commandé par le Conseil Général, via la Bibliothèque Départementale de la Creuse. "C'est ce poster qui a fait bouger les choses".

De la simple observation des "miracles" de la nature, Marc Pouyet est passé au "land art", cet art éphémère qui se pratique en plein air, qui ne se sert plus de la nature comme modèle, mais comme matériau. Est alors né un projet de livre, avec un éditeur rencontré sur un salon. "Au début, c'était un projet de livre pour enfant. Puis, c'est devenu plus large. Ça m'a fait grandir un peu !"

Cela donne un livre pour tous les enfants, les petits comme les grands : "Artistes de nature - Pratiquer le land art au fil des saisons" (voir par ailleurs). Quand d'autres en feraient un nouveau ghetto artistique, Marc Pouyet dresse la table du partage. Le land art est à la portée de tous. Là-bas, au bout du chemin, levez le nez, ouvrez les yeux et les oreilles... ■



## INFO :

Marc Pouyet travaille régulièrement avec les écoles qui lui en font la demande, pour des projets pédagogiques autour d'ateliers d'arts plastiques ou de land art. On peut prendre contact directement avec lui :  
 Marc Pouyet  
 Les Plaines  
 23260 Saint-Maurice-près-Crocq  
 Tél. : 05 55 67 80 04  
 E-mail : pouyet.marc@wanadoo.fr

## ARTISTES DE NATURE

## PRATIQUER LE LAND ART AU FIL DES SAISONS

Le livre de Marc Pouyet propose près de 600 réalisations simples, à faire au fil de vos balades, au fil des saisons, avec des éléments naturels. Cela peut-être pour le plaisir de devenir créateur en quelques minutes, cela peut aussi être, avec des enfants, un formidable outil d'éveil du regard sur tous les éléments que la nature nous offre.

Marc Pouyet a réalisé une partie de son travail en Bretagne et dans le Sud-Ouest. Mais l'immense majorité de ses installations est "made in Creuse". L'auteur salue d'ailleurs largement son département en ces termes : "Je ne serai jamais assez reconnaissant envers le pays où je vis, qui m'a offert ses trésors naturels, la richesse et la diversité de sa végétation, de sa flore, sa beauté et la liberté de parcourir ses paysages préservés, l'accueil et la compréhension de ses habitants. Merci à ma Creuse".

Artistes de nature - Format 26,5 x 30,5 cm - 144 pages, couleur  
 Éditions Plume de Carotte - 29€.





Dernière née des sections sportives, le VTT

## SECTIONS SPORTIVES

# Espoirs bien encadrés

Depuis la dernière rentrée scolaire, la Creuse possède deux sections sportives. Une de foot, l'autre de VTT, toutes deux situées au collège Marouzeau de Guéret.

Les "sections sportives" réunissent, au sein d'un même établissement, des jeunes sélectionnés pour leurs prédispositions sportives, bien sûr, mais avec le souci de ne surtout pas négliger les études. Le recrutement est effectué en ce sens sur réalisation de tests sportifs au mois de mai et sur analyse du dossier scolaire. Il en ressort que les élèves de ces sections connaissent des résultats tout à fait satisfaisants dans les deux domaines. La Creuse compte ainsi deux de ces sections sportives, toutes deux au collège Marouzeau de Guéret, l'une de football, l'autre de VTT, qui a ouvert ses portes à la rentrée dernière. Dans ces structures, où ils bénéficient d'un suivi médical régulier - trois visites annuelles, séances régulières de kinésithérapie - les élèves s'entraînent 3 fois par semaine, à des heures compatibles avec leur emploi du temps. Le Conseil Général est un partenaire attentif de ces structures, non seulement parce qu'il a la compétence sur les collèges, mais aussi parce qu'il a pris des engagements spécifiques, en apportant certaines aides au fonctionnement des sections sportives.

### SECTION SPORTIVE FOOTBALL : "L'HISTORIQUE"

Créée en septembre 2003, elle regroupe cette année 23 élèves (10 de 4<sup>ème</sup> - 13 de 3<sup>ème</sup>), dont 5 féminines, issus de 7 clubs creusois (Saint-Fiel, Guéret, La Souterraine, Nord Est Creuse, Sainte-Feyre, Auzances et Bourgneuf). Cette structure pourrait, à terme, accueillir les meilleurs éléments des différents ateliers football qui se sont multipliés au sein des collèges du département (voir par ailleurs) afin d'offrir une continuité dans les apprentissages. D'abord mise en place pour 3 ans, elle a vu ses différents partenaires - District de la Creuse, Ligue du Centre-Ouest, collège Marouzeau, ville de Guéret, Conseil Général, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports - maintenir leurs engagements pour 3 années scolaires supplémentaires. Le Conseil Général prend en charge les frais de déplacement en car pour aller sur les stades d'entraînement mais également sur les sites de compétitions dans ou hors département. L'encadrement est assuré par des éducateurs

du District de football de la Creuse, qui fournit également le matériel de pratique, cofinancé par le Conseil Général et l'Etat dans le cadre d'une convention pluriannuelle de partenariat (voir par ailleurs).

### SECTION SPORTIVE VTT : LA PETITE DERNIÈRE

Ouverte en septembre dernier, elle concerne 7 élèves (4 de 4<sup>ème</sup> et 3 de 3<sup>ème</sup>). Le projet, initié conjointement par l'association Creuse Oxygène (champion de France des clubs depuis 2004) et le collège Marouzeau (champion de France UNSS dans la discipline en 2004/2005, vice-champion en 2005/2006), a reçu le soutien immédiat du Conseil Général, ainsi que de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, de la ville de Guéret et du Comité départemental de Cyclisme. Le Conseil Général finance l'acquisition du matériel de maintenance nécessaire la première année, puis les frais de transport pour un déplacement hors région par année scolaire. L'encadrement est assuré par 2 animateurs sportifs de Creuse Oxygène. ■

## LES ATELIERS FOOTBALL DE PLUS EN PLUS NOMBREUX



Le département de la Creuse connaît depuis la rentrée une augmentation significative du nombre de structures sportives scolaires. Aux côtés des sections sportives (classes 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>), se développent des ateliers football au sein des collèges du département. Issues d'une volonté de la Fédération Française de Football, ces structures concernent des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> qui pratiquent sur 1 à 2 séances par semaine, en plus de leur emploi du temps traditionnel. Il n'est pas obligatoire d'être licencié dans un club pour prétendre intégrer un atelier football, des tests de sélection sont mis en place au regard des sec-teurs sportifs et scolaires.

Le collège d'Aubusson, pré-curseur dès 2004, a été rejoint en 2005 par ceux de Bénévent-l'Abbaye, Crocq et Parsac. 4 nouveaux collèges ont intégré un atelier à la rentrée de septembre dernier : redémarrage à Guéret (après une saison d'arrêt) et débuts à Boussac, Chénéraillles et Dun-le-Palestel. Les intervenants issus des clubs supports locaux sont tous brevetés d'Etat option football et travaillent en liens étroits avec le District de football de la Creuse. Ce dernier fournit le matériel de pratique, cofinancé par le Conseil Général et l'Etat. Au total, 163 élèves (dont 12 féminines) bénéficient de ces sections ou ateliers sportifs au sein de 8 collèges, dont les deux plus petits établissements, Crocq et Parsac.



## Et aussi...

### LE CONSEIL GÉNÉRAL AVEC SES SPORTIFS...



Dans quelques jours, l'Hôtel du Département accueillera une soixantaine de sportifs, pour un amical pot de fin d'année. Ce sera l'occasion de remettre à ces sportifs, qui sont classés "sportifs de bon niveau" et bénéficient déjà, à ce titre, d'une bourse départementale, tout un ensemble de lots et équipements aux couleurs du Conseil Général de la Creuse. Logique qu'ils soient ainsi équipés, puisqu'ils portent haut les couleurs du département. C'est dans la même logique que le Conseil Général avait doté les 22 jeunes athlètes sélectionnés par le Comité départemental d'athlétisme pour participer au "Tri Athl de Méditerranée" (notre photo). À noter, d'ailleurs, qu'ils avaient mis à l'honneur les couleurs "vert et bleu", avec une belle 13<sup>ème</sup> place sur 18 équipes.

### ...ET AVEC LE DISTRICT DE FOOT



Après les SAM Guéret (athlétisme) et les comités départementaux de judo et de handball en 2003, puis le comité UFOLEP en 2005, le Conseil Général a signé une 5<sup>ème</sup> convention pluriannuelle d'objectifs avec l'État (Jeunesse et Sports) et un partenaire sportif, en l'occurrence le District de football. Ainsi, pour la période 2005-2008, le Département apportera-t-il une aide annuelle de 15.000€ (+50% par rapport à la saison dernière), pour permettre au District de football de réussir son plan de développement.



La tuberculose fut le mal le plus meurtrier du XX<sup>ème</sup> siècle et motiva la construction d'établissements spécialisés.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

# Le grand livre de la santé en Creuse

Jusqu'au 30 mars 2007, les Archives Départementales ouvrent le grand livre de la santé en Creuse. "Des saints guérisseurs aux médecins traitants", la chronique d'une évolution des techniques et des mentalités.

**A**VANT que d'être véritablement une science, la médecine fut aussi, pendant longtemps, soumise aux croyances. "Chronique de la médecine dans la Creuse : des saints guérisseurs aux médecins traitants", la grande exposition annuelle des Archives Départementales, montre comment cette évolution s'est opérée dans notre département.

Pour cette exposition, les Archives départementales présentent des objets médicaux d'époque (seringues, pots de pharmacie), ainsi qu'un mannequin "médecin de la peste". Le thème de la médecine dans la Creuse est traité selon trois volets.

## Première partie :

### époque médiévale et moderne (X<sup>ème</sup> – XVIII<sup>ème</sup> siècles)

L'évènement marquant de la période médiévale, pour la Creuse comme pour le reste du Limousin, c'est évidemment l'épidémie de "Mal des Ardents" de 994. Cette maladie, encore appelée ergotisme, survient après une consommation régulière de pain préparé avec de la farine de seigle parasité par un champignon, l'ergot de seigle. Elle se manifeste par une sensation de brûlure dans les membres infectés, suivie par une gangrène rapide et par la chute du membre. Si l'épidémie a essentiellement été "vaincue" par saint Martial, à Limoges, il faut noter que des saints creusois comme sainte Valérie, saint Pardoux, et surtout saint Léobon ont joué un rôle non négligeable.

## Deuxième partie : le XIX<sup>ème</sup> siècle

Le XIX<sup>ème</sup> siècle creusois est riche en médecins célèbres comme Sylvain Guisard, Jean Barailon, Joseph Joullietton, etc. Parmi eux se détache la figure de Jacques-Joseph Grancher (Felletin, 1843 - Paris, 1907), un des principaux assistants de Louis Pasteur.

Le 6 juillet 1885, lorsque le petit Alsacien Joseph Meister arrive chez Pasteur, après avoir été mordu par un chien enragé, "ce fut Grancher, Pasteur n'étant pas médecin [et] Vulpian s'étant récusé, qui fit la première piqûre et les suivantes : treize en dix jours". En 1887, Grancher fonde le Bulletin médical où il défend la doctrine pastorienne. Quand l'Académie de médecine l'accueille, le 12 juillet 1892, dans la section d'anatomie pathologique, elle couronne une triple carrière, admirablement remplie, de phtisiologue, de pédiatre, et de médecin pastorien.

## Troisième partie : le XX<sup>ème</sup> siècle

Pour cette période, l'exposition étudie essentiellement les progrès de la médecine, le développement du réseau sanitaire et hospitalier ainsi que la baisse de la mortalité. On notera que la grande épidémie du siècle, la grippe espagnole qui cause 20 000 000 de morts dans le monde entre 1918 et 1919, ne cause que très peu de difficultés dans notre département, connaissant simplement un pic en octobre 1918, suivi d'une décroissance rapide.

Parmi les autres maux du XX<sup>ème</sup> siècle, le plus meurtrier fut sans conteste la tuberculose, qui fut vivement combattue avec la création d'un réseau de dispensaires et la construction du Préventorium de Grancher. ■

Exposition visible jusqu'au 30 mars 2007, aux Archives Départementales de la Creuse (30 rue Franklin Roosevelt à Guéret)

Entrée libre, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00.

À noter que l'exposition sera également visible, à titre exceptionnel, les dimanches 4 et 25 février 2007, de 13h00 à 17h00.

FICHES

# Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

## Eglise de Blaudeix



La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, elle vous proposera de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

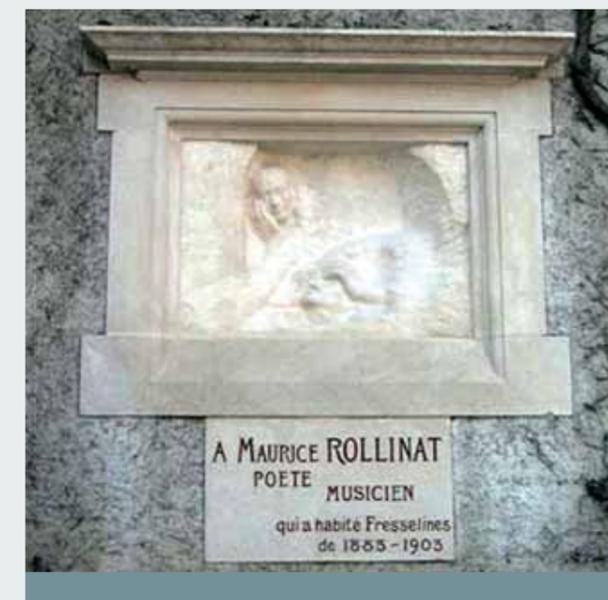
PATRIMOINE DE PAYS

## Pont Planche de Reterre



OBJETS

## Monument Rollinat à Fresselines

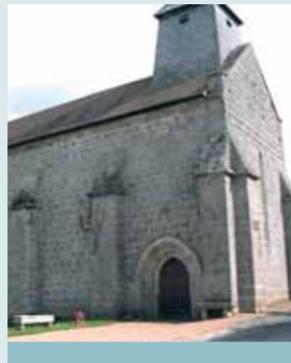


## FICHES

# Le patrimoine de la Creuse

## MONUMENTS ET ÉDIFICES

## Eglise de Blaudeix



**La Nativité de saint Jean-Baptiste**  
Blaudeix était une commanderie de l'ordre de Malte, à qui le patronage de l'église appartenait. Antérieurement, il y avait eu là un établissement de Templiers, dont la chapelle relevait de l'église de Rimondeix en 1282. Nef à chevet droit de quatre travées, dont la dernière forme chœur, voûtées d'ogives à liernes. Le chevet a un triplet de baies allongées et étroites.

Le portail nord, en tracé brisé, a des boudins et des colonnettes à chapiteaux isolés, ornés de crochets. L'église a été surélevée et fortifiée (trous de hourds et ouvertures rectangulaires dans les pignons). Clocher en charpente.

Dans deux des contreforts sud, ont été remployées des impostes de piliers à crochets et palmettes imbriquées provenant vraisemblablement de l'église romane qui a précédé l'église actuelle, reconstruction du XIV<sup>ème</sup> siècle.

## OBJETS

## Monument Rollinat à Fresselines



Le monument est intégré à la façade du chevet de l'église paroissiale Saint-Julien. Il est constitué d'un cadre en pierre, entourant le bas-relief en marbre. Il mesure 192 cm de hauteur et 153 cm de largeur. Cette œuvre commémore le poète Maurice Rollinat (1846/1903), auteur notamment du recueil Les Névroses et qui rassembla une colonie d'artistes à Fresselines. A sa mort, ses amis commandèrent

cette œuvre à Auguste Rodin, mais le sculpteur ne l'a pas signée, suite à un désaccord avec les commanditaires. Le monument a été inauguré le 21 octobre 1906. Le musée Rodin en conserve quelques esquisses en plâtre, intitulées "Etoile du matin" et un autre marbre, intitulé "Dernière vision". Sur demande de la Conservation départementale du Patrimoine faite en 2005, Le Monument commémoratif à Maurice Rollinat a été classé Monument Historique par arrêté ministériel, le 24 février 2006.



## LES RÈGLES DE L'ART

La Conservation Départementale du Patrimoine vient d'éditer un ouvrage, intitulé "Conserver, restaurer et valoriser le bâti creusois ancien". Il s'agit d'un véritable guide à destination de tous ceux, professionnels ou particuliers, qui envisagent de réaliser des travaux sur une maison ou tout autre construction traditionnelle creusoise. Sur plus

de 200 pages, on trouve tous les renseignements indispensables sur les techniques et les matériaux à utiliser.

Cet ouvrage, vendu au prix de 15€, sera prochainement en vente dans les librairies. On peut aussi le commander auprès de la Conservation Départementale du Patrimoine, en téléphonant au 05 44 30 27 33.

## PATRIMOINE DE PAYS

## Pont Planche de Reterre



### La Chirade

La topographie accidentée des Combrailles se traduit par une succession de collines et de vallées. Les anciens itinéraires de longs parcours ou puges empruntaient le sommet des collines (ligne d'interfluve) en évitant soigneusement les fonds de vallées. Ce n'est qu'à l'époque gallo-romaine que les cours d'eau furent franchis pour permettre le passage des

charrois.

Le pont planche est composé d'une succession de deux ou trois dalles de granite horizontales, placées en travers du cours d'eau et reposant sur une série de pierres verticales ou piles. Ainsi, le pont planche de La Chirade est constitué de trois dalles monolithes dont la largeur rend possible le passage d'hommes ou d'animaux en file indienne.

## SPECTACLE



## BISTROTS

• 2006-2007

### Profitons de l'hiver !

Oui ! profitons de l'hiver, il sera vite passé ! Car l'hiver n'est plus, depuis maintenant 8 ans et grâce à l'association Pays Sage, un temps d'arrêt dans nos vies. Au contraire, avec ses Bistrots d'Hiver, spectacle et plaisirs de la table mêlés font danser l'hiver sur le Plateau de Millevaches, et même bien au-delà. Avec la saison 2006-2007, c'est un programme encore plus varié qui est proposé, avec des nouveautés : de la danse, du théâtre, et un spectacle jeune public.

### RÉSERVATIONS INDISPENSABLES :

AVANT LE MERCREDI, DIRECTEMENT AUPRÈS DES AUBERGES.

#### 7 JANVIER :

FAUX-LA-MONTAGNE - LA FEUILLADE  
JAZZ MANOUCHE.

INFO : 05 55 67 92 13

MAUTES - LA MIJOTIÈRE  
JAZZ.

INFO : 05 55 67 34 80

#### 14 JANVIER :

BONNEFOND - HÔTEL DU CENTRE  
CHANSON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.

INFO : 05 55 95 48 45

CROCQ - AUBERGE SAINT-ÉLOI  
MUSIQUES ET DANSES TSIKANES.

INFO : 05 55 67 40 14

#### 21 JANVIER :

FELLETIN - HÔTEL DU PARC

THÉÂTRE ET ACCORDÉON.

INFO : 05 55 66 40 22

ALLEYRAT EN CORRÈZE (MEYMAC) - MOULIN DU PRAT  
TEXTES ET MUSIQUE.

INFO : 05 55 95 13 03

#### 28 JANVIER :

MEYMAC - LIBRAIRIE VIVRE D'ART

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

INFO : 05 55 95 18 89

SORNAC - LA FONTAINE

THÉÂTRE ET CHANSONS

INFO : 05 55 94 30 54

#### 4 FÉVRIER :

MAGNAT L'ÉTRANGE - AUBERGE DE MAGNAT  
CHANSON D'HAÏTI.

INFO : 05 55 67 82 88

ÎLE DE VASSIÈRE - BEAUMONT DU LAC - LE  
CAFÉ DE L'ÎLE - JAZZ LATINO.

INFO : 06 73 80 71 13

#### 11 FÉVRIER :

SAINT-MARTIN CHÂTEAU - LA CASCADE -  
CHANSON FRANÇAISE.

INFO : 05 55 64 74 11

PEYRELEVADE - LA CRAMAILLOTTE  
CHANSON FRANÇAISE DÉBRIDÉE.

INFO : 05 55 94 73 73

#### 18 FÉVRIER :

ROYÈRE-DE-VASSIÈRE - L'ATELIER  
MUSIQUE ORIENTALE.

INFO : 05 55 64 52 22

BEAUMONT-DU-LAC - LE MOULIN  
CHANSON FRANÇAISE.

INFO : 05 55 69 25 14

#### 25 FÉVRIER :

PIGEROLLES - LA FERME DES NAUTAS

CHANSON JAZZ.

INFO : 05 55 67 90 68

CHAUMEIL - LES BRUYÈRES

MÉLODIES DU MONDE

INFO : 05 55 21 34 68

#### 4 MARS :

FELLETIN - L'ODYSSÉE

ACCORDÉON.

INFO : 05 55 66 44 40

PÉROLS-SUR-VÈZÈRE - HÔTEL DES TOURISTES -

MUSIQUE DU MONDE.

INFO : 05 55 95 51 71

#### 11 MARS :

MASGOT - LA TARTINE DE MASGOT

CONCERT DE CLÔTURE.

INFO : 05 55 66 26 08

## DANSE

VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2006

Guéret

Aquarium

Danse et cinéma - Compagnie Divergences.

La Fabrique - Espace Fayolle 20h30

Tout public - Tarif plein : 14€, jeunes : 6€, adhérents : 11,50€

INFO : 05 55 52 96 35

JEUDI 21 DÉCEMBRE 2006

Aubusson



Les jamais contentes

Spectacle fantaisie de danse, cirque et chant.

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale

d'Aubusson 19h30 - Tout public -

Plein tarif : 12€, adhérents : 10€

INFO : 05 55 83 09 09

## THÉÂTRE

SAMEDI 30 DÉCEMBRE 2006

Guéret

A même la peau

Texte de Eugène Durif.

S'écorche

Texte de Filip Forgeau.

La Fabrique - Espace Fayolle - 19h00 - Entrée gratuite

INFO : 05 55 52 96 35

LUNDI 8 JANVIER 2007

Aubusson

Un certain Polzounkov

D'après le récit de Dostoïevski - Le Cylindre

Théâtre. Alors que la vie aurait pu lui

sourire, Polzounkov, va par sa bêtise

se trouver obligé de mendier dans la ville et

se confronter aux quolibets de tous.

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale

d'Aubusson 10h00 - Tout public - Plein tarif :

12€, adhérents : 10€

INFO : 05 55 83 09 09

**THÉÂTRE**



**MARDI 9 JANVIER 2007**  
**Guéret**

**La vision de Barontius**  
Librement inspiré d'un texte anonyme du VII<sup>ème</sup> siècle, trahi du latin et adapté pour la scène par Stéphane Godefroy.  
La Fabrique - Chapelle de la Providence 20h30 - Tout public - Tarif plein : 14€, jeunes : 6€, adhérents : 11,50€

**INFO : 05 55 52 96 35**

**JEUDI 11 ET VENDREDI 12 JANVIER 2007**  
**Guéret**

**Les vies minuscules**  
D'après l'œuvre de Pierre Michon - Compagnie Théâtre de l'Argile.  
La Fabrique - Espace Fayolle - Tout public - Tarif plein : 14€, jeunes : 6€, adhérents : 11,50€ - le jeudi à 15h00 et le vendredi à 20h30

**INFO : 05 55 52 96 35**

**MARDI 16 JANVIER 2007**  
**La Souterraine**

**La guerre des boutons**



D'après l'œuvre de Louis Pergaud - Compagnie Attention Fragile.  
Espace de l'Ecluse 14h30 et 20h30 - Tout public, dès 6 ans - Enfants : 3€ ; réduit : 6€ ; groupe : 8,50€ ; adulte : 12€

**INFO : 05 55 63 46 46**



**MARDI 23 JANVIER 2007**  
**Guéret**

**Victor Bâton**  
D'après "Mes Amis" d'Emmanuel Bove - Théâtre de l'Union.  
La Fabrique - Espace Fayolle 20h30 - Tout public - Tarif plein :

14€, jeunes : 6€, adhérents : 11,50€

**INFO : 05 55 52 96 35**

**MARDI 30 JANVIER 2007**  
**Guéret**

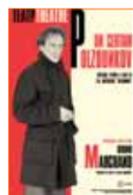
**Orson or not Orson**  
Texte de Filip Forgeau - Compagnie du Désordre.  
La Fabrique - Espace Fayolle 19h00 - Tout public - Entrée libre

**INFO : 05 55 52 96 35**

**MARDI 30 JANVIER 2007**  
**Aubusson**

**La Maison de Bernarda Alba**  
Texte de Frederico Garcia Lorca - Compagnie Angledange.  
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson 10h00 - Tous public - Plein tarif : 17€, adhérents : 12€ - Réservation conseillée

**INFO : 05 55 83 09 09**



**VENDREDI 2 FÉVRIER 2007**

**Saint Vaury**  
**Un certain Polzoukov**  
D'après le récit de Dostroievski - Le Cylindre Théâtre.

La Fabrique - Hors les murs - 20h30 - Tout public (Tarif plein : 14€, jeunes : 6€, adhérents : 11,50€)

**INFO : 05 55 52 96 35**

**MARDI 6 FÉVRIER 2007**  
**La Souterraine**

**Des souris et des hommes**  
D'après l'œuvre de John Steinbeck - Compagnie de l'Ange d'Or.  
Espace de l'Ecluse 20h30 - Tout public - Enfants : 3€ ; réduit : 6€, groupe : 8,50€, adulte : 12€

**INFO : 05 55 63 46 46**

[www.mh.chevalier.free.fr](http://www.mh.chevalier.free.fr)

**JEUDI 15 FÉVRIER 2007**  
**Guéret**

**A même la peau**  
Texte d'Eugène Durif.  
**S'écorche**  
Texte de Filip Forgeau.  
**La Révolution**  
Texte d'Arno Chéron.  
Compagnie du désordre / Compagnie l'envers du décor.  
La Fabrique - Salle polyvalente - 20h30 - Tout public - Tarif plein : 14€, jeunes : 6€, adhérents : 11,50 €

**INFO : 05 55 52 96 35**

**VENDREDI 16 FÉVRIER 2007**  
**Azérables**

**Un visa pour l'amour**  
Théâtre musical - Compagnie Martine fait du théâtre.  
Espace de l'Ecluse 14h30 et 20h30 - Tout public - dès 6 ans - Enfants : 3€, réduit : 6€, groupe : 8,50€, adulte : 12€

**INFO : 05 55 63 46 46**

**VENDREDI 16 FÉVRIER 2007**  
**Aubusson**

**La Rabbia (la rage)**  
Compagnie Pippo Delbono - Un spectacle dédié à Pier Paolo Pasolini.  
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale



d'Aubusson 10h00 - Tout public - Plein tarif : 20€, adhérents : 15€ - Réservation conseillée

**INFO : 05 55 83 09 09**

**MUSIQUE**

**VENDREDI 12 JANVIER 2007**  
**Aubusson**

**La crevette d'acier**  
Chanson à voir - Avec Mathias Castagne (guitares, violoncelle, banjo, piano et chant), Damien Dutrait (saxophone, clarinette, piano chant et triangle), Chloé Lacan (chant, accordéon, piano) et Vincent Tirilly (chant, œuf, caisse-pas-très-claire).  
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson 10h00 - Tout public - Plein tarif : 12€, adhérents : 10€

**INFO : 05 55 83 09 09**

**SAMEDI 20 JANVIER 2007**  
**Guéret**

**Les fils de Teuhpu**



Musique actuelle - Première partie : Paki Star et la Session Ouh et Dr Vince programmé par le Cri de la Châtaigne.  
La Fabrique - Salle Polyvalente à 20h30 - Tout public - Tarif plein : 14€, jeunes : 6€, adhérents : 11,50€

**INFO : 05 55 52 96 35**

**MERCREDI 31 JANVIER 2007**  
**La Souterraine**

**Concert Beethoven**  
**Musique symphonique**  
Orchestre Symphonique Régional du Limousin.  
Espace de l'Ecluse 20h30 - Tout public - Enfants : 3€, réduit : 6€, groupe : 8,50€, adulte : 12€

**INFO : 05 55 63 46 46**



**SAMEDI 3 FÉVRIER 2007**  
**Guéret**

**Concert Beethoven**  
Orchestre Symphonique Régional du Limousin.  
Soliste : Abdel Rahman EL Bacha.

La Fabrique - Salle Polyvalente à 20h30 - Tout public - Tarif plein : 14€, jeunes : 6€, adhérents : 11,50€

**INFO : 05 55 52 96 35**

**SAMEDI 3 FÉVRIER 2007**  
**Aubusson**

**Motion trio**  
Ou le piano à bretelles.  
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson 10h00 - Tout public - Plein tarif : 17€, adhérents : 12€

**INFO : 05 55 83 09 09**

**JEUNE PUBLIC**

**LES 21 ET 22 DÉCEMBRE 2006**  
**La Souterraine**

**Chiffonnade**  
Espace de l'Ecluse 10h00 et 14h30 - Jusqu'à 12 ans 3€ ; plus de 12 ans 6€

**INFO : 05 55 63 46 46**

**VENDREDI 19 JANVIER 2007**  
**La Souterraine**

**Kaïdara**  
Conte Musical.  
Espace de l'Ecluse 10h00 et 14h30 - Jeune public, dès 6 ans - Jusqu'à 12 ans : 3€ ; plus de 12 ans : 6€

**INFO : 05 55 63 46 46**

**LUNDI 22 ET MARDI 23 JANVIER 2007**  
**Aubusson**

**Appolo bussola**  
Musique jeune public - Le Maxiphone.  
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson 14h30

**INFO : 05 55 83 09 09**

**VENDREDI 26 JANVIER 2007**  
**Guéret**

**En attendant le petit poucet**  
Théâtre Jeune Public - O'Navio Théâtre.  
La Fabrique - Espace Fayolle 20h30 - Tarif plein : 9€, enfants : 4€, adhérents : 7 et 3€ - Réservation indispensable.

**INFO : 05 55 52 96 35**

**EXPOS**

**JUSQU'AU SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2006**  
**Boussac**

**Exposition d'Objets du Monde**  
(Indonésie, Malaisie, Thaïlande) à l'Office de Tourisme de Boussac.

**JUSQU'AU DIMANCHE 28 JANVIER 2007**  
**Vassivière**

**My private escaped from Italy**  
Exposition collective : Francis Alÿs, Micol Assaël, Kris Martin, Michaël Sailstorfer, Hans Schabus, Gregor Schneider, Patrick Tuttofuoco.  
Centre International d'Art et du Paysage Île de Vassivière Du Mardi au Vendredi de 14h00 à 18h00, le samedi et dimanche de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

**INFO : 05 55 69 27 27**

**MARCHÉS DE FIN D'ANNÉES**

**Du 19 AU 24 DÉCEMBRE 2006**  
**Guéret**

**Marché de Noël**  
**Organisé par l'association 23000**  
Exposants sous chapiteau chauffé, animations pour les enfants, nocturne le 22 décembre.

**INFO : 06 09 88 06 59**

**MARDI 19 DÉCEMBRE 2006**  
**Auzances**

**Marché de Noël**  
Salle des fêtes et place du marché.

**INFO : 05 55 67 08 44**

**MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2006**  
**Dun-Le-Palestel**

**Marché de Noël du pays Dunois**  
Animations, magicien, sculpteur de ballons...  
Place du champ de foire de 14h00 à 19h30.

**INFO : 05 55 89 24 61**

[otpaysdunois@wanadoo.fr](mailto:otpaysdunois@wanadoo.fr)

**SAMEDI 23 DÉCEMBRE 2006**  
**Fresselines**

**Marché de Noël**  
Promenade en calèche, animations, Maison du Père Noël.

**SAMEDI 30 DÉCEMBRE 2006**  
**Boussac**

**Marché de l'An**  
**INFO : 05 55 65 83 04**

**SPORT**

**DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2006**

**Chambon-sur-Voueize**  
**Randonnée accompagnée**  
Organisé par la section randonnée de l'Office de Tourisme de Chambon.

**INFO : 05 55 82 15 89**

**SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 FÉVRIER 2007**  
**Royère de Vassivière**

**9<sup>ème</sup> Enduro Quad UFOLEP**  
Organisé par Vassivière club tout terrain

**INFO : 05 55 64 12 20**

[www.vassiviereclubtoutterrain.com](http://www.vassiviereclubtoutterrain.com)

**CHINE**

**SAMEDI 27 JANVIER 2007**  
**Saint-Vaury**

**8<sup>ème</sup> Bourse aux Cartes postales**  
Cette année, exposition "Les carrières du Maupuy". De 9h00 à 18h00, au gymnase de Saint-Vaury. Organisé par l'Office de Tourisme des Monts de Guéret.

**INFO : 05 55 52 14 29**

**DIVERS**

**JEUDI 21 DÉCEMBRE 2006**  
**La Celle-Dunoise**

**Fête de la Lumière**  
**INFO : 05 55 51 21 18**

**JEUDI 28 DÉCEMBRE 2006**  
**Royère de Vassivière**

**Le rendez vous du Magazine du Plateau**  
Projection du Magazine du Plateau réalisé par Télé Millevaches. RDV à l'Atelier à 21h00 (entrée gratuite).

**INFO : 05 55 64 52 22**

## Et aussi...

SEIGNEURIES ET CHÂTEAUX-FORTS  
EN LIMOUSIN - VOL. 1

Christian Rémy.

Editions Culture et Patrimoine en Limousin -  
Collection Regards : 160 pages : 39€.Le temps du castrum - X<sup>ème</sup> - XV<sup>ème</sup> siècles.

Le volume 2, traitant de la période XIV<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècles, était déjà sorti, superbe. On attendait donc...



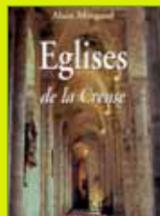
Le volume 1 ! Tant pis pour l'ordre chronologique : cet opus nous plonge au cœur d'un Limousin médiéval mal connu, qui a largement contribué à dessiner les bourgs actuels.

## EGLISES DE LA CREUSE

Alain Mingaud.

Editions Lucien Souy : 320 pages : 49€.

Avec plus de 900 photos couleurs à l'appui, Alain Mingaud propose cette visite unique de toutes les églises de la Creuse. Un ouvrage de référence, où l'on découvre bien des richesses derrière l'apparente modestie des églises creusoises.

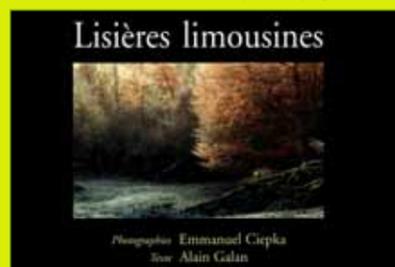


La rencontre d'un photographe d'art, de retour au pays à la recherche de la lumière de son enfance, et d'un écrivain discret qui vit en Limousin et travaille encore ses textes avec un souci d'artisan. De photographies en paragraphes, d'une saison à l'autre, une promenade silencieuse dans une nature limousine en humble majesté.

## LISIÈRES LIMOUSINES

Photos d'Emmanuel Ciepa,  
textes d'Alain Galan.

Editions Lucien Souy : 160 pages : 39€.



La rencontre d'un photographe d'art, de retour au pays à la recherche de la lumière de son enfance, et d'un écrivain discret qui vit en Limousin et travaille encore ses textes avec un souci d'artisan. De photographies en paragraphes, d'une saison à l'autre, une promenade silencieuse dans une nature limousine en humble majesté.

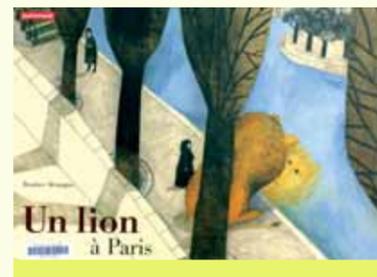
## BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

## Les coups de cœur

**Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.**

## ALBUM DÈS 5 ANS

## Un lion à Paris !

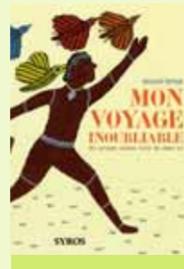


Un lion s'ennuie et décide de quitter sa savane pour une autre vie. Il prend le train pour Paris, ville qui lui semble triste et sans intérêt. Il finit par trouver un endroit où s'installer, Place Denfert-Rochereau. Une promenade poétique dans Paris, durant laquelle on prendra le temps d'admirer les illustrations de Béatrice Alemagna et de reconnaître tous les monuments parisiens.

Béatrice Alemagna - Autrement Jeunesse : 23.00€

## DOCUMENTAIRE DÈS 8 ANS

## Mon voyage inoubliable

Un artiste indien  
hors de chez lui.

Carnet de voyage en images d'un jeune artiste indien de la tribu gond (Inde centrale), qui a quitté pour la première fois son pays pour se rendre à Londres. Revenu en Inde, il donne sa vision de l'Occident dans le langage visuel gond. Un intéressant portrait de notre civilisation occidentale et une découverte agréable de la culture de cette région de l'Inde.

Bhajju Shyam - Syros jeunesse : 15.00€

## DOCUMENTAIRE

Sibérie :  
un voyage  
au pays  
des  
femmes

Anne Brunswic relate à travers de courtes chroniques le quotidien de femmes de toutes conditions. Elles se sont livrées à mi-voix, racontant à la fois leur parcours professionnel et leur vie familiale, leurs espoirs et leurs difficultés à survivre dans ce pays en proie aux difficultés économiques et politiques, mais aussi leur attachement profond à la terre sibérienne.

Anne Brunswic - Actes Sud : 21.80€

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

## GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE

la même  
détermination

A quelques jours du vote du budget par l'assemblée départementale, je veux rassurer les Creusoises, en leur réaffirmant qu'au-delà des difficultés dont nous

avons déjà beaucoup parlé, nous sommes bien décidés à poursuivre le chemin tracé depuis 2001. Ce chemin, c'est celui de l'initiative et de la concrétisation de projets visant à assurer le développement et l'attractivité de notre territoire.

J'en veux pour preuve la mise en œuvre des Contrats de Pays, espaces de projets et de concertation permettant aux élus et aux acteurs socioprofessionnels de coordonner leurs efforts afin de créer les conditions du développement.

Par ailleurs, nous accompagnons ces orientations par tout un éventail de mesures qui se déclinent par une politique d'accueil, aux côtés des 4 "pôles locaux d'accueil", mais aussi, une nouvelle étape avec la Démarche Collective Territorialisée (DCT) en lien avec les Pays, sans oublier nos partenariats avec le Conseil Régional dans le cadre d'une convention sur l'aide au développement économique.

Nous aurions pu tout aussi bien évoquer notre implication dans les pôles de compétitivité, les pôles d'excellence rurale et notre vigilance par rapport aux futurs Contrat de Projets Etat-Région.

Avec humilité, nous montrons que les difficultés n'ont pas prise sur nous. Cela nous donne plus de force encore pour faire vivre une ambition politique de progrès et de justice sociale. Nous avons plus que jamais comme priorité d'accompagner ce département dans la modernité et d'en faire une terre d'accueil où il fait bon vivre.

William CHERVY

Président du Groupe de la Gauche Plurielle

## GROUPE DE LA DROITE MODÉRÉE

Courage  
fuyons !

L'État, en déficit budgétaire colossal (2.000 milliards d'€ avec les retraites), ne peut plus financer les progrès sociaux qu'il a mis en place en 1988 (RMI), 2002

(APA), et en 2006 (Prestation de compensation du handicap).

Il en a donc transféré la compétence aux départements en ne compensant que partiellement le financement. C'est ainsi qu'il manque, pour ces transferts, 6,2 millions d'€ au département de la Creuse pour 2005 ! Le rapport du cabinet indépendant Klopfer confirme ainsi, sans aucune ambiguïté, ce qu'avait déjà dit la chambre régionale des comptes.

La solidarité nationale et son bras armé : le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, envoient bien quelques leurres sur le terrain pour amuser la galerie : pôles d'excellence, subventions exceptionnelles en tout genre, etc. Pendant ce temps, les vrais projets structurants du département se trouvent lourdement pénalisés par ce déficit budgétaire injustement transféré, sans parler de la hausse vertigineuse des impôts locaux à venir...

Ces problèmes dépassent l'échelle départementale et interrogent sur le choix de société que nous souhaitons : soit ces progrès sociaux ne sont plus finançables et il faut avoir le courage de les revoir, soit ils sont indispensables et doivent donc être une charge égale pour tous, que l'on habite la Creuse ou ailleurs.

L'État vient de choisir une autre voie, la pire : celle de ne pas avoir le courage de financer ses propres choix sans les remettre en cause, entraînant ainsi les départements ruraux vers de graves et durables difficultés financières.

Alain GRIBET

Président du Groupe de la Droite Modérée

## GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Un vrai  
budget !

Dans le dernier numéro de ce magazine, j'avais dénoncé cet immobilisme qui plonge la Creuse dans une léthargie dans laquelle notre exécutif départemental semble s'enfoncer chaque jour un peu plus, et ce depuis cinq ans.

Depuis, il y a eu la dernière séance plénière de notre institution, consacrée au débat d'orientations budgétaires.

J'y avais exhorté nos responsables départementaux à appliquer, il est encore temps, une saine et rigoureuse gestion de nos compétences obligatoires.

Y ai-je été entendu ? Peut-être, car le conseiller général de La Courtine, de la majorité socialiste actuelle du département, Monsieur Philippe Breuil, a abondé dans mon sens, en s'interrogeant également sur l'opportunité d'être ou non, présent dans le domaine des compétences facultatives.

A quelques semaines du vote du budget 2007, il me semble que c'est aujourd'hui au président du Conseil Général, auquel la responsabilité de diriger notre département incombe, de proposer enfin des choix réalistes, qui ne pourraient recueillir que l'adhésion de notre groupe, dans l'hypothèse de recadrages réels et orientés vers une saine gestion.

Pour ce faire, il faudra nécessairement cesser cette politique du "guichet ouvert" et se recentrer sur nos vraies compétences, en effectuant les coupes sombres qui s'imposent dans tout ce qui n'est pas obligatoire.

C'est à cette condition, et à elle seule, que notre département pourra enfin se tourner vers une véritable politique de développement, bénéfique à tous les Creusoises, avec un budget enfin raisonnable.

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine